



Rapport intermédiaire
sur le diagnostic et les enjeux prioritaires

remis au ministre chargé de l'industrie
le 5 janvier 2010

INTRODUCTION.....	6
I. DIAGNOSTIC de l'industrie française.....	8
A – Les constats généraux.....	8
1. Le recul de l'emploi industriel.....	8
1.1 L'emploi dans l'industrie accuse une baisse régulière.....	8
1.2 La diminution de l'emploi industriel affecte tous les secteurs, y compris ceux bénéficiant d'une croissance de la valeur ajoutée.....	9
1.3 Peu de sous-secteurs se caractérisent par un duo vertueux de maintien des effectifs et de croissance de la valeur ajoutée.....	11
1.4 Paradoxalement, certains secteurs éprouvent des difficultés récurrentes de recrutement.....	12
2. Le recul de la position de l'industrie française.....	13
2.1 Un secteur manufacturier qui pèse moins dans la valeur ajoutée que dans la plupart des pays de l'Union européenne.....	13
2.2 La valeur ajoutée de l'industrie française a évolué moins favorablement que celle des autres pays de la zone euro depuis 2000 et que celle de l'économie française dans son ensemble.....	14
2.3 L'industrie française est en majorité largement ouverte sur l'international, élément de force et de vulnérabilité.....	14
2.4 La balance commerciale de l'industrie française se dégrade.....	15
2.5 Une situation qui contraste avec celle de l'Allemagne.....	16
2.6 Une situation qui se traduit par une perte de parts de marché de l'industrie française au niveau mondial mais aussi et surtout vis-à-vis de l'Allemagne et de la zone euro.....	17
2.7 Des marges dans l'industrie française plus faibles que dans les principaux pays de l'Union européenne.....	18
3. Une faible dynamique d'investissement et d'innovation.....	20
3.1 Une dynamique d'investissement globalement faible et hétérogène selon les secteurs.....	20
3.2 En lien avec les investissements, la productivité de l'industrie continue de croître mais l'hétérogénéité sectorielle est grandissante.....	21
3.3 L'effort de R&D dans les branches industrielles les plus intenses en R&D est comparativement plus important en France qu'en Allemagne.....	21
3.4 Mais la France accuse un retard notable en termes de dépenses totales de R&D rapportées au PIB du fait de la part importante des industries peu intenses en R&D dans son tissu industriel.....	23
3.5 La stagnation de l'effort en R&D privée en France réduit la capacité du pays à influencer sur la définition des normes et standards au niveau mondial.....	25
3.6 La R&D de l'industrie manufacturière française est concentrée sur quelques secteurs.....	25
4. Les faiblesses rémanentes du tissu de grosses PME en France.....	26
4.1 Les PME représentent plus de 90 % des entreprises en France mais ne génèrent que 17 % des exportations.....	26
4.2 Un tissu de PME et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) nettement plus faible en France qu'en Allemagne et au Royaume-Uni.....	26
B – L'identification des principaux facteurs déterminant la situation de l'industrie française.....	27
1. Les facteurs favorables.....	27
1.1 Des grandes entreprises à rayonnement mondial et des savoir-faire reconnus.....	28
1.2 Des écosystèmes innovants de PME/ETI dans certains segments industriels.....	28
1.3 Une capacité relative d'attraction des investissements étrangers.....	28
1.4 Une qualité reconnue de la formation des ingénieurs et des scientifiques.....	30
1.5 Une bonne performance comparée en matière environnementale.....	30

1.6 Des dispositifs de soutien public qui attestent de l'intérêt soutenu des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales pour l'industrie.....	31
1.7 Des infrastructures de qualité	33
2. Les facteurs pénalisants.....	33
2.1. Le constat d'une sensibilité plus forte qu'en Allemagne à la question des parités monétaires.....	33
2.2 Un prélèvement public sur les entreprises par rapport à la valeur ajoutée plus important que dans la plupart des pays comparables	34
2.3 Un avantage compétitif sur les coûts du travail dans l'industrie par rapport à l'Allemagne qui s'est effrité depuis 2000 et a disparu	35
2.4 Des difficultés spécifiques dans le domaine du financement	36
2.5 Des dispositifs de formation insuffisamment adaptés aux besoins des salariés et des entreprises.....	37
2.6 Une image dégradée de l'industrie et de ses métiers qui entraîne un déficit d'attractivité	38
2.7 Une culture de l'innovation et de la créativité insuffisamment développée	40
2.8 La croissance des entreprises encore trop peu encouragée et accompagnée	40
2.9 Des relations entre acteurs du monde de l'industrie et de la recherche insuffisamment structurées et pas assez orientées vers le bénéfice collectif.....	41
2.10 Les outils d'aides publiques à l'industrie sont nombreux mais manquent d'une lisibilité d'ensemble	42
C – Les spécificités par filière.....	42
1. Les biens intermédiaires, biens d'équipement et industries de l'environnement.....	42
2. Les biens de consommation (y compris agro-alimentaire)	43
3. Les industries de santé.....	45
4. Les industries des TIC.....	46
5. Les industries des matériels de transport.....	47
II. LES ENJEUX.....	50
A – Les défis majeurs auxquels les sociétés sont confrontées aujourd'hui appellent tous une réponse de l'industrie	50
1. Le défi démographique.....	50
2. Le défi du développement durable	50
3. Le défi de la mobilité	51
4. Le défi du progrès médical.....	52
5. Le défi de la société numérique.....	53
B –La réponse de l'industrie doit se faire en combinant toujours davantage l'innovation, la production et les services	54
1. Intégrer davantage l'enjeu de l'accélération de l'innovation technologique et celui de l'extension du concept d'innovation	54
• Se fixer pour objectif d'atteindre un effort de R&D comparable à celui des grands pays qui comptent en ce domaine (Allemagne, Suède, Finlande, Etats-Unis, Japon, Corée) et créer les conditions d'un dialogue structuré entre la recherche publique et la recherche privée pour utiliser au mieux le potentiel de chacune.....	54
• Etre en capacité d'anticiper, de détecter ou mieux encore d'inventer des innovations de rupture	54

• Intégrer l'innovation dans toutes ses dimensions : technologie, management, process, design, marketing	54
• Raccourcir les délais entre la R&D et l'industrialisation.....	55
• Mettre à profit les TIC pour améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises, notamment dans les PME.....	55
• Favoriser la mise en place dans les entreprises d'un véritable management de l'innovation ; organiser un recensement et une diffusion des meilleures pratiques en ce domaine, notamment au sein des PME.....	55
• Identifier de nouvelles pistes financières pour favoriser l'innovation dans l'industrie	55
2. Satisfaire les attentes des consommateurs et répondre aux interrogations de la société	55
• Développer au sein des entreprises la connaissance et la compréhension des tendances mondiales, des spécificités des marchés régionaux et des évolutions des attentes des consommateurs	55
• Répondre de façon transparente aux questions de la société	56
• Prendre en compte les enjeux sanitaires, sécuritaires et environnementaux....	56
• Identifier de nouvelles pistes pour encourager les entreprises à investir davantage dans l'éco-conception et l'éco-production.....	56
3. Structurer des écosystèmes plus solidaires dans le cadre d'une politique de filières...	56
• Travailler à l'identification des filières les plus porteuses pour asseoir au besoin une spécialisation industrielle plus performante.....	57
• Favoriser de façon générale, en matière de projets industriels ou de R&D, le raisonnement en filières, en écosystème, en projet industriel multi-partenarial au niveau international, national ou territorial	57
• Structurer dans ce cadre une démarche de montée en gamme de la production française	57
• Mettre en place les enceintes de dialogue nécessaires pour permettre la définition de visions stratégiques partagées entre tous les partenaires d'une même filière et la mise en place d'actions partenariales visant le bénéfice collectif.....	57
C –Un environnement plus favorable à la compétitivité de l'industrie française doit être mis en place.....	57
• Assurer une meilleure stabilité de l'environnement réglementaire des entreprises, une visibilité sur les évolutions prévisibles de cet environnement et leur donner des délais d'adaptation suffisants ; repérer et mettre en place tous les mécanismes de simplification administrative possibles.....	57
• Inscrire les évolutions du coût du travail en France dans une perspective de compétitivité.....	58
• Identifier les mesures les plus favorables au renforcement du tissu d'ETI en France par exemple par la fiscalité ou l'amélioration des règles de transmission....	58
• Améliorer les systèmes de formation, en particulier dans l'enseignement technique, pour mieux répondre simultanément aux attentes des salariés et aux besoins de l'industrie.....	58
• Engager des campagnes publiques pour améliorer l'image de l'industrie et renforcer son attractivité auprès des jeunes.....	58

- Renforcer la présence de la France et de ses industries sur les chantiers internationaux des standards et de normalisation, en encourageant et facilitant la participation des entreprises à ces travaux par tous les moyens possibles, y compris financiers 58
- Evaluer les dispositifs d'aides publiques à l'industrie existants pour s'assurer qu'ils s'inscrivent pleinement dans la stratégie nationale pour l'industrie et les adapter en tant que de besoin ; rendre les modalités d'accès à ces dispositifs plus simples, par exemple par la mise en place d'un guichet unique..... 58
- Amplifier les actions de soutien aux entreprises à l'export 58
- Assurer une défense plus efficace de la propriété industrielle et une lutte renforcée contre la contrefaçon 59
- Encourager les relocalisations par la valorisation des atouts « France » et par l'identification et la mise en œuvre d'actions incitatives nouvelles..... 59

D – La mobilisation et l'engagement de tous les acteurs autour de l'objectif de la reconquête industrielle doivent être recherchés 59

INTRODUCTION

L'essor économique de la France à partir de l'après-guerre a largement reposé sur le développement industriel. Pourtant, avec l'apparition du phénomène du chômage à la fin des années 70, après le premier choc pétrolier, surviennent les premiers questionnements sur la viabilité du modèle industriel, d'abord surtout dans sa dimension économique puis peu à peu également dans sa dimension environnementale. Les restructurations conduites à partir de ce moment, particulièrement dans le secteur primaire et dans celui des biens intermédiaires, ont renvoyé à l'opinion publique une image dégradée de l'industrie dans son ensemble.

L'industrie perd alors en attractivité mais surtout peu à peu, corrélativement, elle perd le statut d'enjeu national majeur qu'elle avait réussi à conquérir dans l'après-guerre. L'industrie française a certes continué à s'adapter aux évolutions du monde économique découlant de la mondialisation, avec des succès remarquables dans certains secteurs d'activité, mais sa capacité globale s'en est trouvée amoindrie alors que la priorité était donnée en France, comme dans d'autres pays développés, aux secteurs des services et de la finance, considérés comme davantage porteurs de valeur ajoutée par agent, plus sûrs et plus rémunérateurs et que l'ouverture massive du commerce mondial, favorisée par la standardisation et la baisse du coût de transport, permettait à certains pays émergents de devenir des champions industriels.

Pourtant, en réalisant encore directement 16 % de la valeur ajoutée nationale et en employant directement 13 % de la population active du pays, sans même tenir compte de la valeur ajoutée et des emplois indirects produits par les services à l'industrie, la France reste un grand pays industriel et l'industrie demeure un secteur clé et particulièrement structurant de l'économie nationale. Son impact est particulièrement fort en termes de recherche-développement puisque près de 85 % des dépenses de R&D des entreprises françaises sont réalisées dans l'industrie. Avec l'avenir de l'industrie se joue donc une part importante de l'avenir de l'emploi dans les territoires de France et de la valeur ajoutée nationale mais encore davantage celui de la capacité d'innovation du pays.

La crise économique et financière de 2008 a révélé les limites d'un modèle de développement économique en partie déconnecté de l'économie réelle et fait ressortir a contrario la solidité relative des écosystèmes constitués à la charnière innovation-production-services.

Avec cette prise de conscience, une opportunité sans précédent est ouverte pour engager la mobilisation de tous les acteurs dans la construction collective des bases qui permettront à l'industrie de retrouver la place centrale qui doit à nouveau être la sienne dans l'économie du pays.

Tel est l'objet des Etats généraux de l'industrie.

Articulés autour de réflexions nationales conduites au sein de groupes de travail thématiques et par filière et coordonnées par un comité national dans lequel tous les grands acteurs socio-économiques sont présents au plus haut niveau, de réflexions territoriales mises en place dans chaque région et d'un vaste débat public organisé sur Internet, les Etats généraux de l'industrie sont organisés en deux phases : une phase de diagnostic et d'identification des principaux enjeux et une phase de définition des propositions d'actions.

Le présent document propose une synthèse des travaux conduits au cours de la première phase des Etats généraux de l'industrie depuis leur lancement le 2 novembre dernier par Monsieur Christian ESTROSI, ministre chargé de l'industrie.

Il s'est employé à intégrer, dans l'optique de dresser un diagnostic général de l'industrie française et d'identifier les principaux enjeux pour son avenir :

- les travaux des groupes de travail nationaux ;
- les débats tenus lors des réunions du Comité national des Etats généraux de l'industrie ;
- les contributions écrites des membres du Comité national des Etats généraux de l'industrie, spontanées ou formulées en réaction à des documents de travail intermédiaires ;
- des sources d'information externes permettant notamment des illustrations statistiques.

Il se compose de deux parties :

Partie I : Diagnostic de l'industrie française

Partie II : Les enjeux

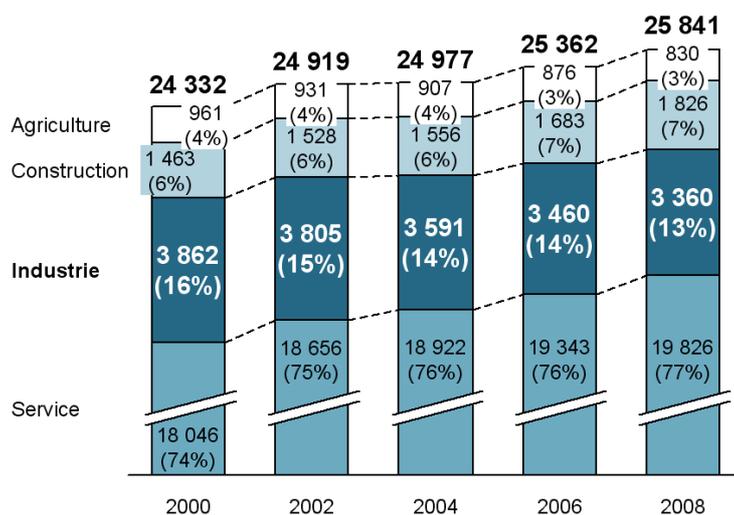
I. DIAGNOSTIC DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

A – Les constats généraux

1. Le recul de l'emploi industriel

1.1 L'emploi dans l'industrie accuse une baisse régulière

Dans un contexte d'augmentation lente de la population active (+ 6%), la population active industrielle a diminué en France d'environ **500.000 emplois (-13%)** depuis 2000 passant de 3,862 millions à 3,360 millions. La part de l'industrie dans la population active est passée de **16 % en 2000 à 13 % en 2008**.

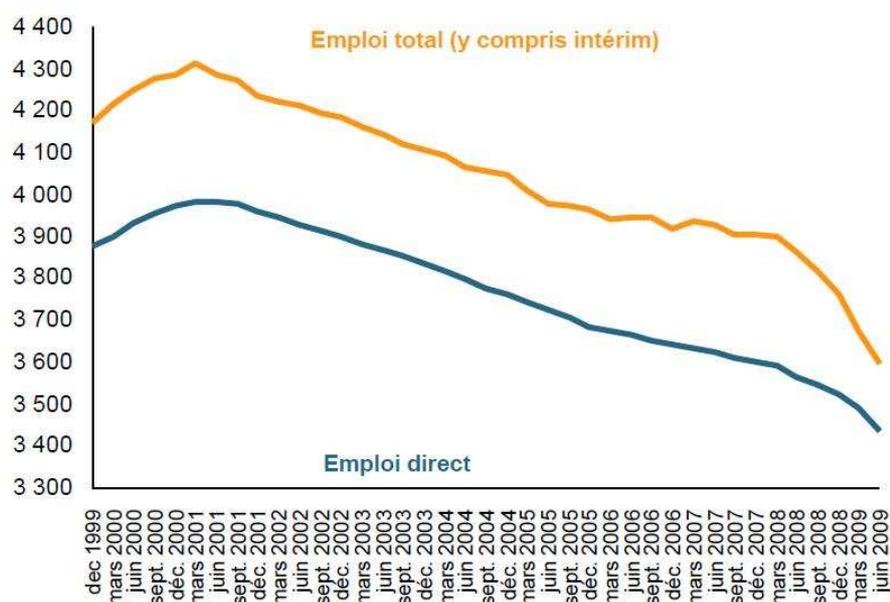


Evolution de l'emploi en France depuis 2000 (milliers de personnes)

Source : INSEE, comptes nationaux

Note : sont comprises dans le secteur "industrie" les filières suivantes : biens de consommation, biens d'équipement, biens intermédiaires, automobile, énergie, industrie agro-alimentaire

Compensée par l'augmentation des emplois dans les services dans le cadre des processus d'externalisation conduits par les entreprises industrielles depuis les années 1990, notamment par recours à l'intérim, cette baisse n'est plus compensée depuis 2008 par la hausse des emplois dans les services à l'industrie. En parallèle à la décrue des emplois directs, l'intérim a diminué, passant de 310.000 en 2001 à moins de 230.000 en juin 2009.



Evolution de l'emploi direct et de l'emploi intérimaire dans l'industrie depuis 2000

Le recul de l'emploi industriel dans l'ensemble de la population active touche davantage la France que la plupart des autres pays européens. En 10 ans, la part de l'emploi industriel dans l'emploi général de l'Union européenne est en recul de 14,3 % contre 19,3 % en France, 14,2 % en Allemagne et 11,82 % en Italie.

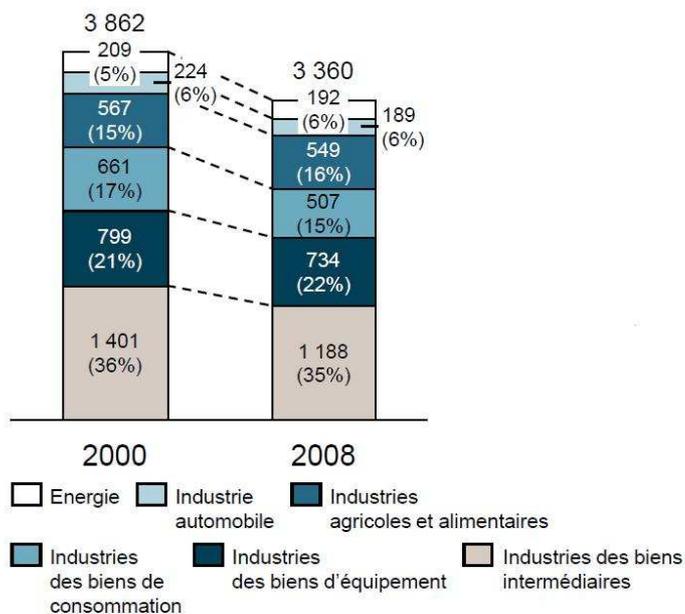
D'un point de vue territorial, le recul de l'emploi industriel affecte plus particulièrement les régions du grand Nord-Est, alors que des régions comme Midi-Pyrénées et l'Aquitaine sont en croissance en termes d'activité et d'emploi industriel.

1.2 La diminution de l'emploi industriel affecte tous les secteurs, y compris ceux bénéficiant d'une croissance de la valeur ajoutée

La diminution de l'emploi industriel affecte tous les secteurs d'activité mais dans des proportions variables. Le secteur des biens de consommation (-23,3 %), de l'automobile (-15,63 %) et des biens intermédiaires (-15,20 %) sont plus affectés que la moyenne alors que les secteurs des biens d'équipement (-8,14 %), de l'énergie (-8,13 %) et de l'agroalimentaire (-3,17 %) le sont moins.

Secteurs	2000	2008	Evolution
Energie	209	192	-8,13%
Automobile	224	189	-15,63%
Agroalimentaire	567	549	-3,17%
Biens de consommation	661	507	-23,30%
Biens d'équipement	799	734	-8,14%
Biens intermédiaires	1401	1188	-15,20%
TOTAL	3862	3360	-13,00%

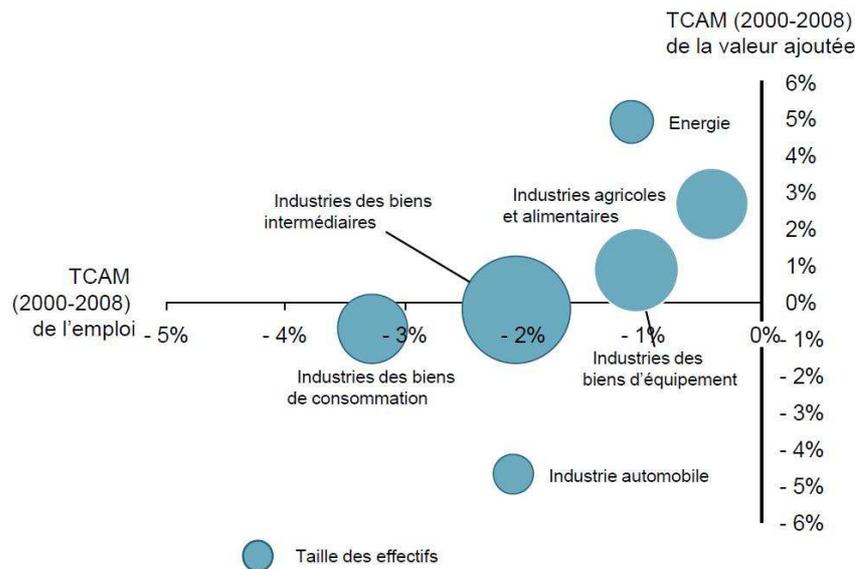
Nombre d'emplois en milliers



Evolution de l'emploi par secteurs entre 2000 et 2008 (milliers de personnes)

Source : INSEE, comptes nationaux

Si la diminution de l'emploi dans les secteurs qui connaissent une stagnation voire une diminution de la valeur ajoutée est attendue, on la retrouve aussi dans des secteurs comme les biens d'équipement, l'agroalimentaire et l'énergie dont la valeur ajoutée évolue favorablement sur la période.

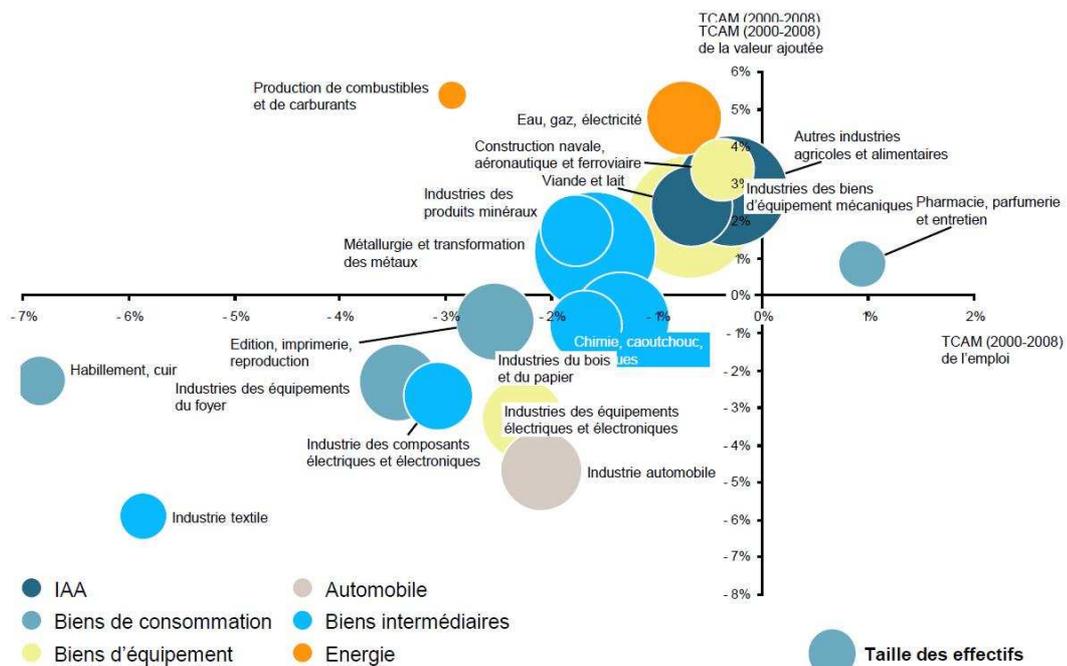


Evolution de l'emploi et de la valeur ajoutée par secteur entre 2000 et 2008

Source : INSEE, comptes nationaux

1.3 Peu de sous-secteurs se caractérisent par un duo vertueux de maintien des effectifs et de croissance de la valeur ajoutée

Une analyse plus fine révèle que les sous-secteurs créateurs d'emplois nets entre 2000 et 2008 sont très peu nombreux. La décomposition en sous secteurs suivante montre, par exemple, que sur 17 sous secteurs retenus, seul celui de la « pharmacie, parfumerie et entretien » a créé des emplois sur la période considérée.

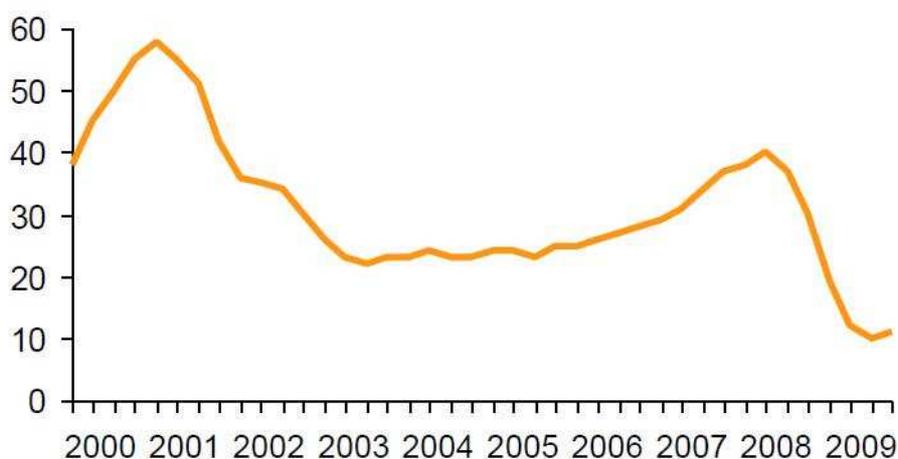


Evolution de l'emploi vs évolution de la valeur ajoutée et taille du sous-secteur entre 2000 et 2008

Source : INSEE, comptes nationaux

1.4 Paradoxalement, certains secteurs éprouvent des difficultés récurrentes de recrutement

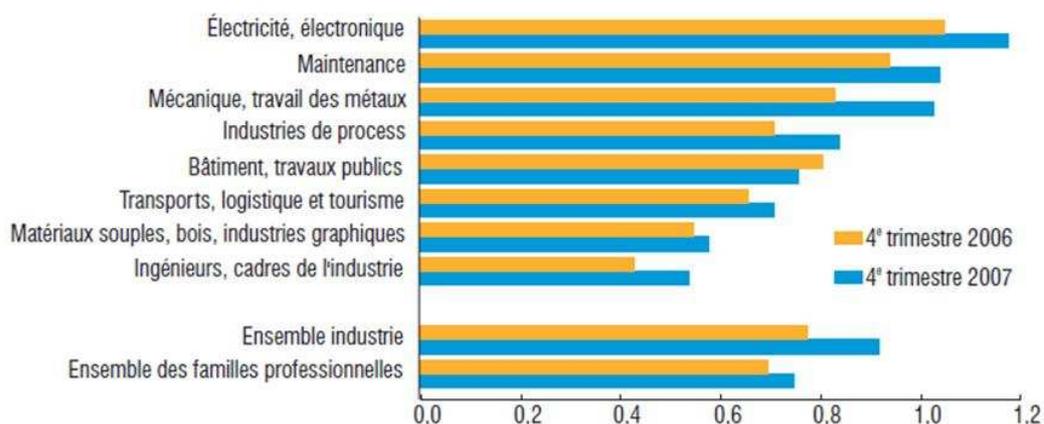
De 2000 à 2008, le pourcentage d'entreprises connaissant des difficultés de recrutement est resté important, se situant hors pointe de 2000, entre 20 et 40 %. La diminution récente du pourcentage d'entreprises éprouvant des difficultés de recrutement est due à la réduction importante du nombre d'offres d'emplois collectées auprès des employeurs liée à la crise (moins 14,9 % au 1^{er} trimestre 2009).



% d'entreprises éprouvant des difficultés de recrutement entre 2000 et 2008

Source : ANPE, DARES, INSEE

Les tensions sur l'emploi dans le secteur industriel apparaissent aussi à l'examen du rapport entre le nombre d'offres et le nombre de demandes d'emploi qui s'établit pour l'ensemble de l'industrie à un niveau moyen élevé (entre 0,6 et 0,8). Certains secteurs se caractérisaient par un niveau de tension particulièrement élevé (proche ou supérieur à 1) : l'électricité-électronique, la mécanique et les travaux des métaux, l'industrie de process.



Indicateur des tensions par domaine professionnel (rapport offres / demandes d'emploi)

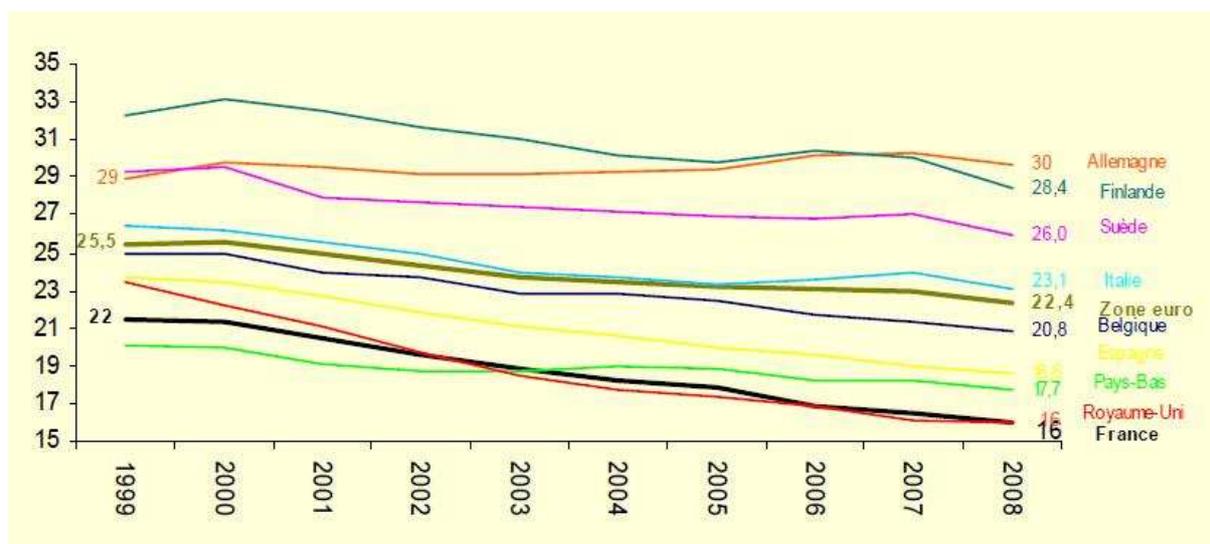
Source : ANPE, DARES, INSEE

Il convient de préciser que, du fait de la crise, les tensions sur l'emploi concernant l'ensemble des secteurs identifiés ci-dessus sont à la baisse entre le dernier trimestre 2007 et le dernier trimestre 2008.

2. Le recul de la position de l'industrie française

2.1 Un secteur manufacturier qui pèse moins dans la valeur ajoutée que dans la plupart des pays de l'Union européenne

Le secteur manufacturier représente en France environ 16 % de la valeur ajoutée alors que la moyenne dans les pays de la zone euro s'établit à 22,4 %. En Allemagne, le secteur manufacturier représente environ 30 % de la valeur ajoutée produite par le pays.

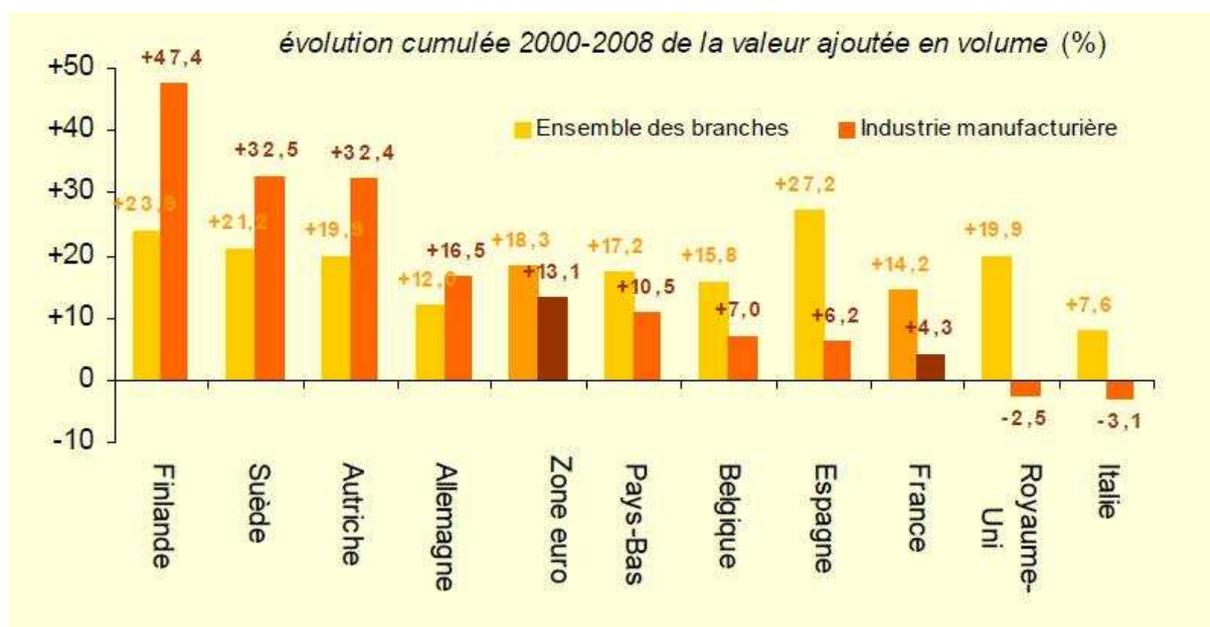


Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée marchande (% valeur)

Source : Eurostat (Comptes Nationaux)

2.2 La valeur ajoutée de l'industrie française a évolué moins favorablement que celle des autres pays de la zone euro depuis 2000 et que celle de l'économie française dans son ensemble

Avec une croissance de la valeur ajoutée en volume de 4,3 % depuis 2000, la performance de l'industrie manufacturière française en ce domaine n'est pas au niveau de celle de l'économie nationale dans son ensemble sur la même période (+14,2 %), et reste derrière celle de la moyenne des industries de la zone euro (+13,1 %) et celle de l'industrie manufacturière allemande (+16,5 %). Elle fait toutefois mieux que l'industrie manufacturière du Royaume-Uni et de l'Italie dont la valeur ajoutée a diminué sur la période.



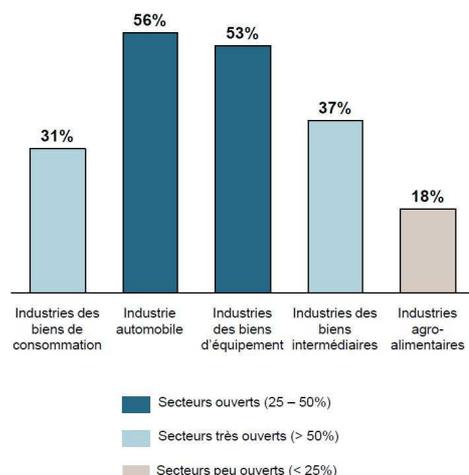
Evolution cumulée 2000-2008 de la valeur ajoutée en volume (%)

Source : Eurostat (Comptes Nationaux)

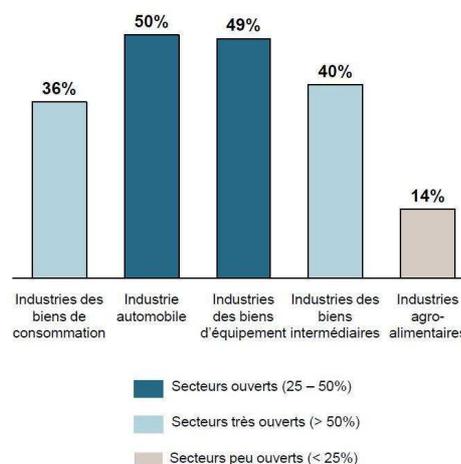
2.3 L'industrie française est en majorité largement ouverte sur l'international, élément de force et de vulnérabilité

Les secteurs de l'automobile et des biens d'équipement sont particulièrement tournés vers les marchés extérieurs puisqu'ils réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires à l'export. Mais c'est aussi sur ces secteurs que la France réalise une part importante de ces importations. Le classement mondial de la France pour les échanges de produits manufacturés est stable : elle reste le 2^{ème} exportateur européen et le 5^{ème} exportateur mondial.

**Ratio d'exportations sur chiffre d'affaire du secteur
[2007]**



**Ratio d'importations sur chiffre d'affaire du secteur
[2007]**



Source : INSEE, Comptes nationaux, analyse Roland Berger

2.4 La balance commerciale de l'industrie française se dégrade

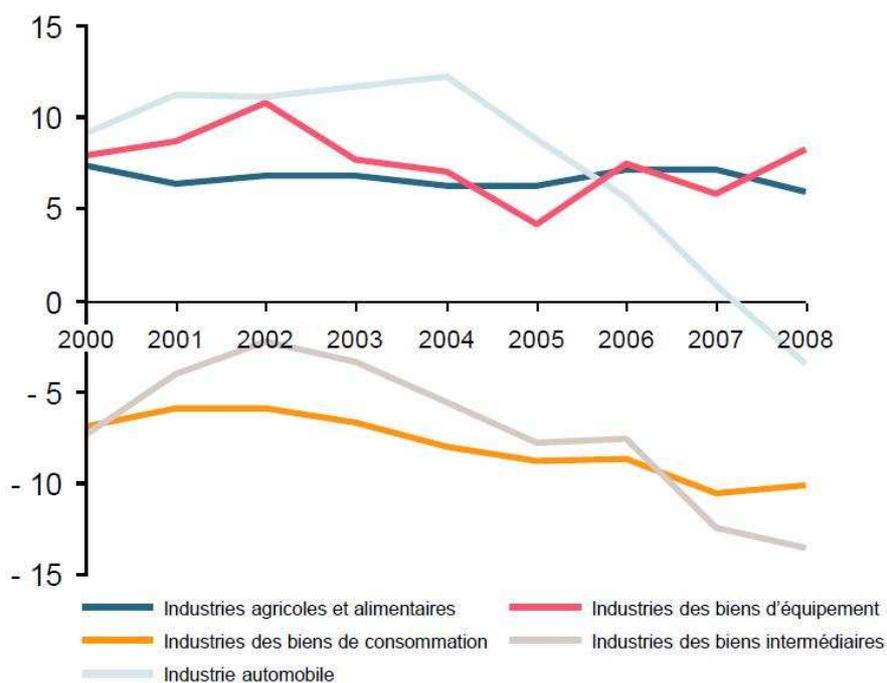
L'industrie française était particulièrement efficace à l'exportation avant l'explosion du commerce international : solde exportations-importations de biens de consommation excédentaire jusqu'en 1976, solde exportations-importations de biens intermédiaires excédentaire jusqu'en 1998. Le solde exportations-importations dans ces deux secteurs n'a plus jamais été positif depuis ces dates. Toutefois, sur la période 2000-2006, la balance commerciale de l'industrie française dans son ensemble est restée légèrement excédentaire du fait de la bonne performance des industries agroalimentaires et des industries des biens d'équipement. Depuis 2007, le solde resté positif et relativement stable sur ces deux secteurs ne suffit plus à compenser le déficit enregistré sur les autres secteurs. Pour le secteur automobile, le solde exportations-importations, marqué par une chute importante depuis 2004, est négatif pour la première fois en 2008.

Balance commerciale par groupe de biens

En milliards d'euros courants

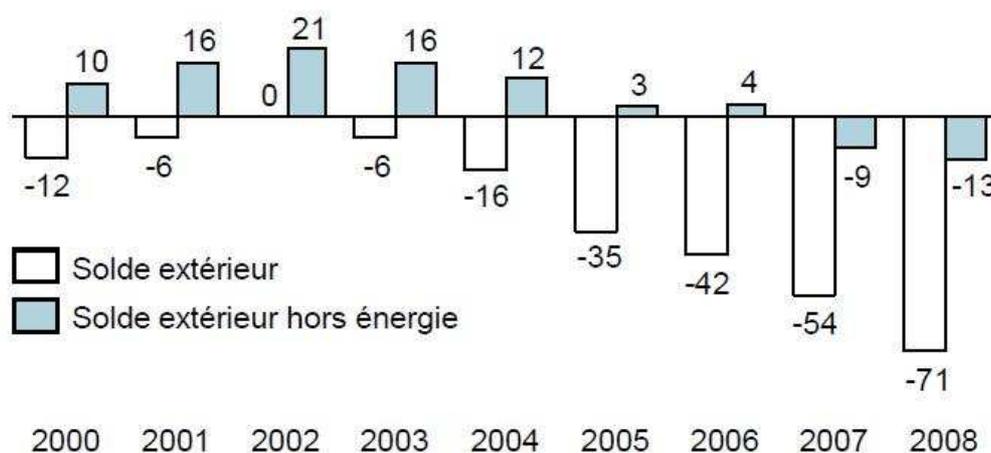
	2008
Industries agricoles et alimentaires	6,0
Industries des biens de consommation	-10,1
Industrie automobile	-3,5
Industries des biens d'équipement	8,3
Industries des biens intermédiaires	-13,6
Total	-12,9

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.



Balance commerciale par filière en milliards d'euros

Source : INSEE, Comptes nationaux, analyse Roland Berger



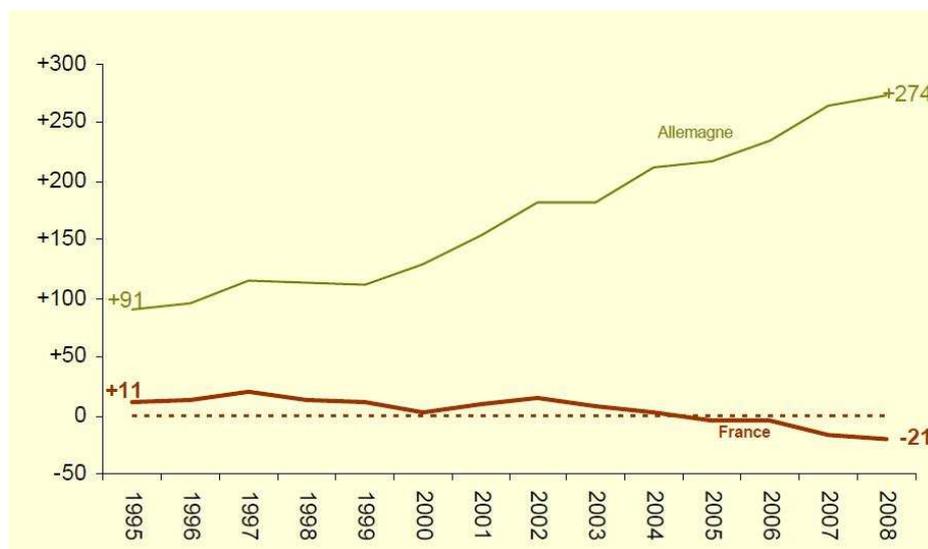
Solde commercial industriel en milliards d'euros

Source : INSEE, Comptes nationaux, analyse Roland Berger

2.5 Une situation qui contraste avec celle de l'Allemagne

Sur les seuls échanges de produits manufacturés (excluant l'industrie agroalimentaire), l'examen des soldes exportations-importations comparés de la France et de l'Allemagne révèle une situation française très dégradée. Alors que le solde de l'Allemagne sur les échanges de produits manufacturés ne cesse de s'améliorer depuis 2000 et atteint en 2008 un

niveau très important (+274 milliards d'euros), le solde français peine en début de période à rester positif pour devenir même négatif depuis quelques années.



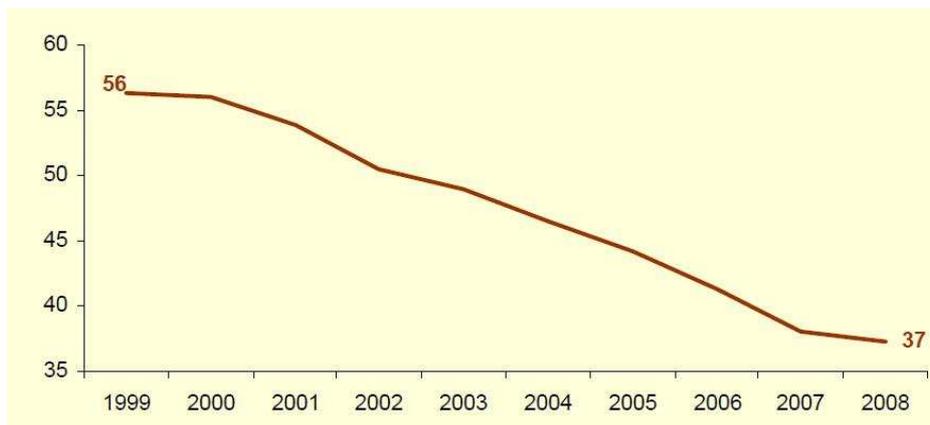
Solde des échanges de produits manufacturés (milliards d'euros)

Source : Eurostat (base de données COMEXT)

2.6 Une situation qui se traduit par une perte de parts de marché de l'industrie française au niveau mondial mais aussi et surtout vis-à-vis de l'Allemagne et de la zone euro

La part de marché de la France dans les exportations mondiales est en recul depuis quinze ans. Elle est passée de 5,8 % en 1995 à 3,8 % en 2008. Ce phénomène s'explique en partie par la montée en puissance de nouveaux compétiteurs comme la Chine et une tendance de certains acteurs à délocaliser une partie de la production hors de France.

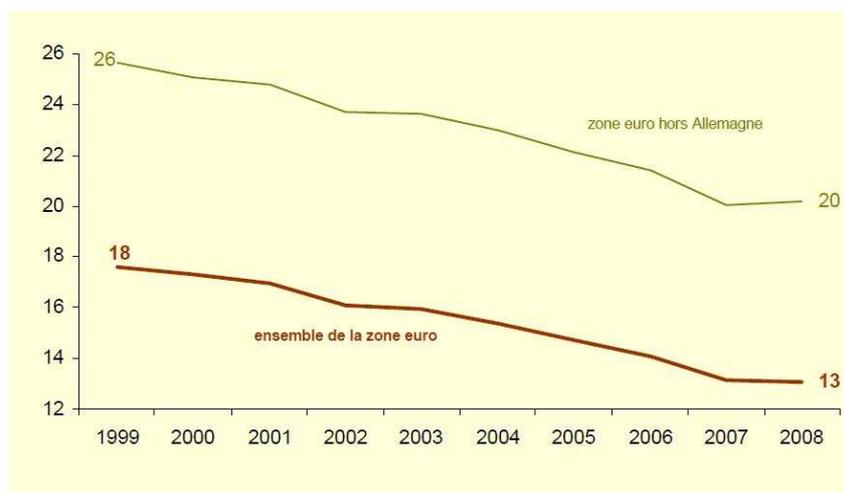
Plus significative est la diminution de la part de marché à l'exportation de la France comparée à celle de l'Allemagne. Le ratio exportations françaises/exportations allemandes, s'agissant des produits manufacturés, est en nette baisse : alors que les exportations françaises de produits manufacturés représentaient en 2000 un montant équivalent à 56 % des exportations allemandes, elles n'en représentent plus en 2008 que 37 %.



**Part des exportations françaises / exportations allemandes
(%, produits manufacturés, hors IAA)**

Source : Eurostat (base de données COMEXT)

Le même ratio appliqué à l'ensemble de la zone euro et à la zone euro hors Allemagne révèle aussi une dégradation de la situation de l'industrie française par rapport à l'ensemble de la zone euro mais aussi par rapport aux pays de la zone euro hors Allemagne.

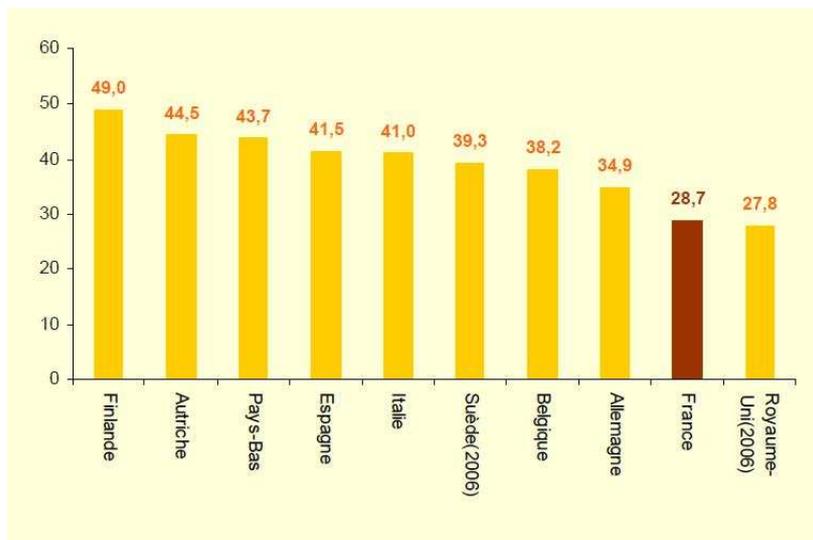


**Part des exportations françaises / exportations de la zone euro
(%, produits manufacturés, hors IAA)**

Source : Eurostat (base de données COMEXT)

2.7 Des marges dans l'industrie française plus faibles que dans les principaux pays de l'Union européenne

Les marges de l'industrie française sont plus faibles que celles des principaux pays de l'Union européenne, à l'exception du Royaume-Uni. Par ailleurs, ces marges se sont contractées depuis 2000 en France alors qu'elles avaient tendance à se redresser avant la crise dans de nombreux pays, et tout particulièrement en Allemagne.



Taux de marge 2007, industrie manufacturière (EBE/VA au coût des facteurs en %)

Source : OCDE (base de données STAN)



Evolution du taux de marge, 2000-2007 (en points de VA au coût des facteurs)

Source : OCDE (base de données STAN)

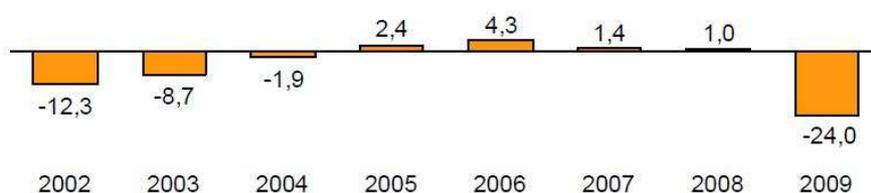
En 2008 et 2009, l'excédent brut d'exploitation s'est effondré dans l'industrie (-50%), et le taux de marge au premier semestre 2009 est passé au dessous du « creux historique » de 1982-1983.

Le problème structurel de la faiblesse des marges de l'industrie française conduit à une rentabilité souvent insuffisante des entreprises qui limite leur possibilité d'accéder à des financements : la rentabilité des entreprises est en effet fondamentale pour leur permettre d'assurer le financement d'une part de leurs projets, notamment d'investissements pour améliorer leur compétitivité. Elle est également un élément déterminant dans la décision de financement par des tiers.

3. Une faible dynamique d'investissement et d'innovation

3.1 Une dynamique d'investissement globalement faible et hétérogène selon les secteurs

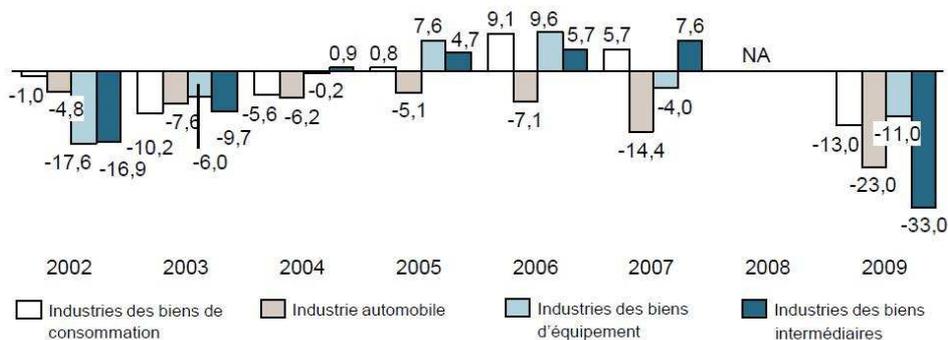
Après une période marquée par une diminution des investissements corporels de l'industrie manufacturière au début des années 2000, une tendance à l'amélioration s'était amorcée à partir de 2005 avec très vite une stagnation en volume puis une chute brutale en 2009 du fait de la crise. Une évolution très contrastée en matière d'investissement corporel est observée selon la taille des entreprises (+10 % dans les PME, -2% dans les grandes entreprises) du fait notamment du poids de l'industrie automobile dont les investissements ont fortement baissé.



Evolution de l'investissement corporel de l'industrie manufacturière¹ en %

Source : SESSI, enquête annuelle d'entreprises ; Les Echos

Dans le cadre de cette faiblesse globale, la dynamique d'investissement de l'industrie française s'avère hétérogène entre les secteurs.



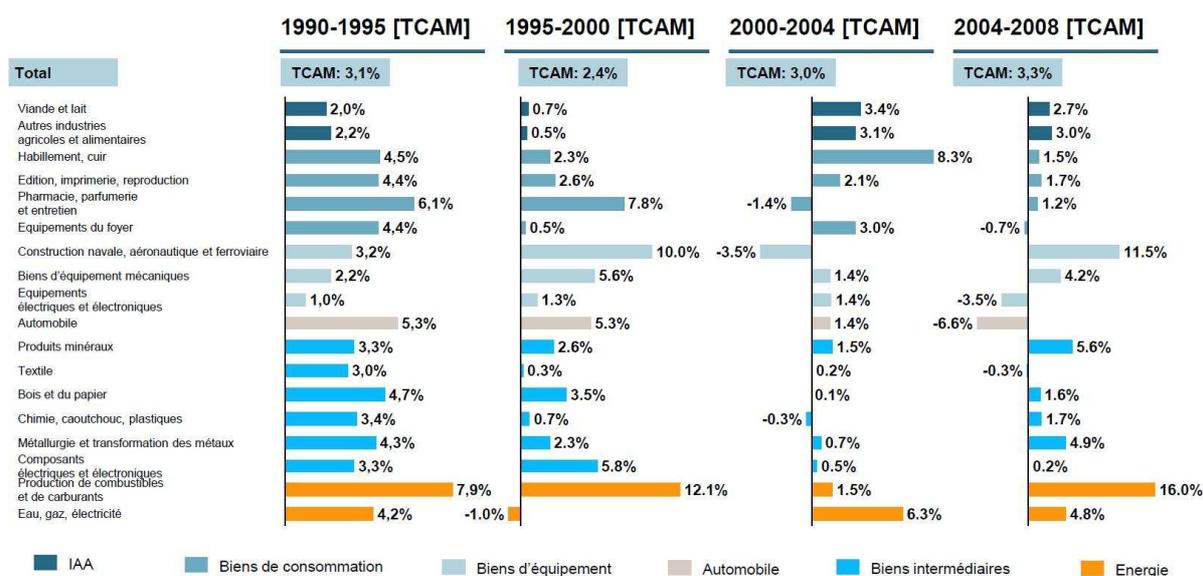
Evolution de l'investissement corporel par secteur de l'industrie manufacturière en %

Source : SESSI, enquête annuelle d'entreprises ; Les Echos

¹ Entreprises de l'industrie manufacturière de 20 salariés ou plus hors industries agro-alimentaires

3.2 En lien avec les investissements, la productivité de l'industrie continue de croître mais l'hétérogénéité sectorielle est grandissante

Sur la période 2004-2008, la productivité moyenne de l'industrie a augmenté de 3,3 % par an. Mais, si des gains de productivité substantiels sont enregistrés sur certains secteurs (construction navale, aéronautique et ferroviaire + 11,5 % par an, production de combustibles et de carburants + 16 %, produits minéraux + 5,6 %, métallurgie et transformation des métaux + 4,9 %), d'autres secteurs connaissent une baisse de productivité sur la période notamment l'automobile (- 6,6 %) ou les équipements électriques et électroniques (-3,5 %).

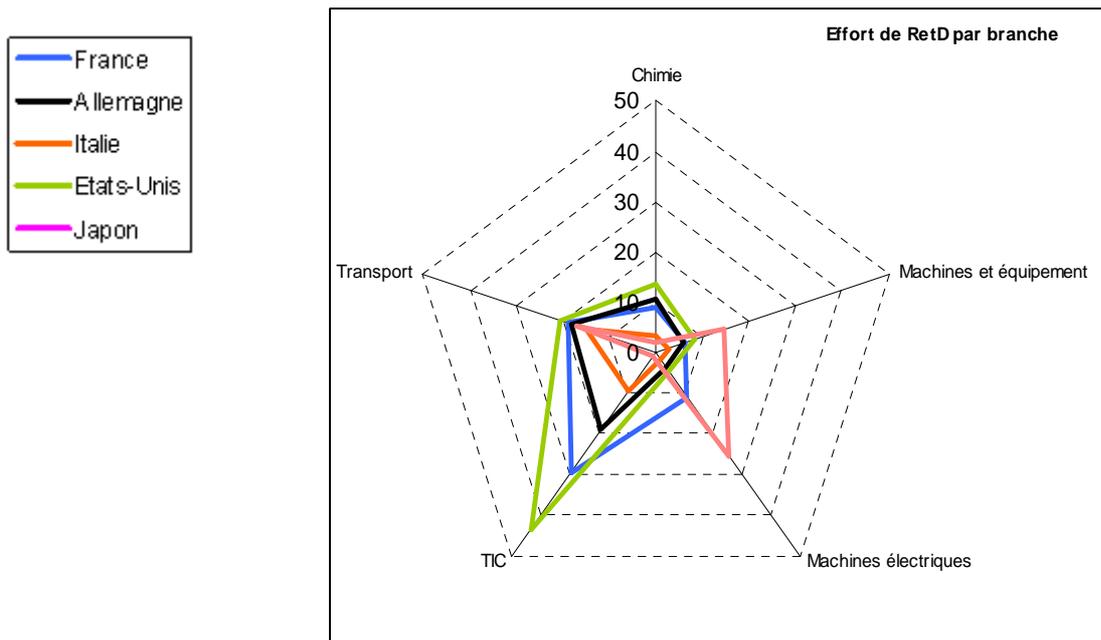


Evolution des gains de productivité par secteur (ratio valeur ajoutée du secteur/effectif du secteur)

Source : INSEE, comptes nationaux, analyse Roland Berger

3.3 L'effort de R&D dans les branches industrielles les plus intenses en R&D est comparativement plus important en France qu'en Allemagne

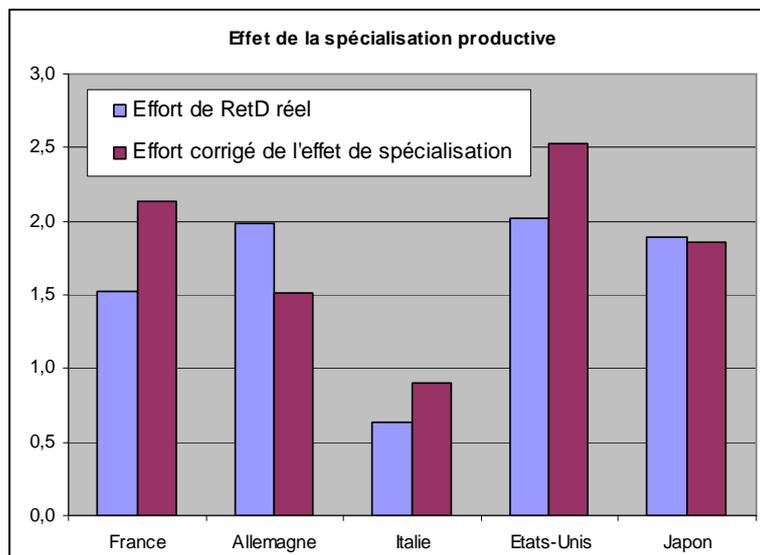
Une analyse portant seulement sur les cinq branches industrielles traditionnellement les plus intenses en R&D (chimie, machines et équipements, machines électriques, TIC, transport), révèle que l'effort de R&D des entreprises de ces branches est de façon générale plus important en France que dans nombre d'économies développées et notamment l'Allemagne.



En termes d'effort de R&D dans les branches structurellement intenses en R&D, la France fait beaucoup mieux que l'Allemagne (le « lacet » français « contient » le lacet allemand)

Source : OCDE STAN 2008, ANBERD 2009, Enquête R&D du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Calcul DGCIS

Ainsi, si l'on applique aux différents pays considérés la même structure de valeur ajoutée par branche (la structure moyenne des 5 pays), la France dépasse largement l'Allemagne et le Japon en termes de dépense de R&D rapportée au PIB comme l'illustre le graphique ci-dessous.

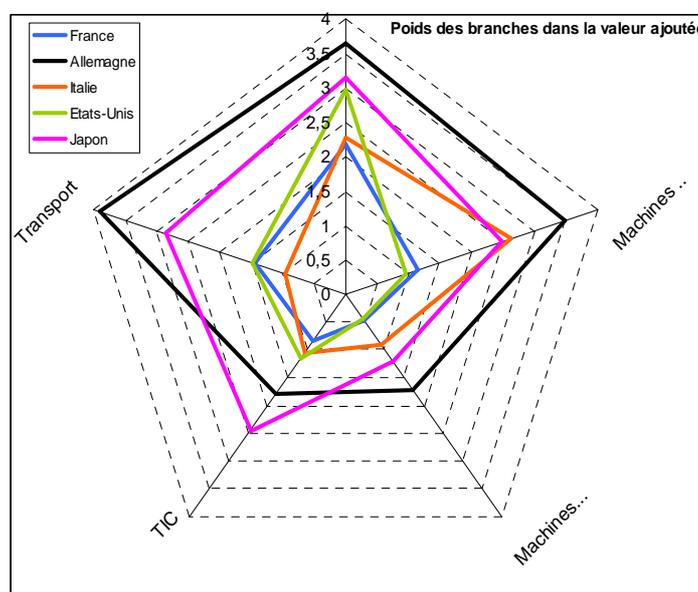


Source : OCDE STAN 2008, ANBERD 2009, Enquête R&D du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Calcul DGCIS

3.4 Mais la France accuse un retard notable en termes de dépenses totales de R&D rapportées au PIB du fait de la part importante des industries peu intenses en R&D dans son tissu industriel

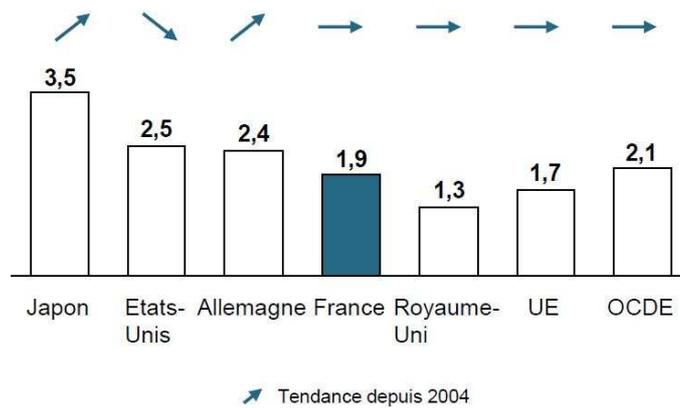
Malgré le constat d'un important effort comparé de R&D privée en France dans les branches les plus intenses en R&D, la spécialisation industrielle de la France vers des secteurs traditionnellement peu utilisateurs de R&D explique son retard global en la matière par rapport à d'autres économies comparables.

L'analyse du poids comparé des cinq branches intenses en R&D identifiées ci-dessus dans la valeur ajoutée de cinq pays, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis et le Japon, permet de souligner, notamment, le poids important de ces branches en Allemagne par comparaison avec la situation en France.



Source : OCDE STAN 2008, ANBERD 2009, Enquête R&D du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Calcul DGCIS

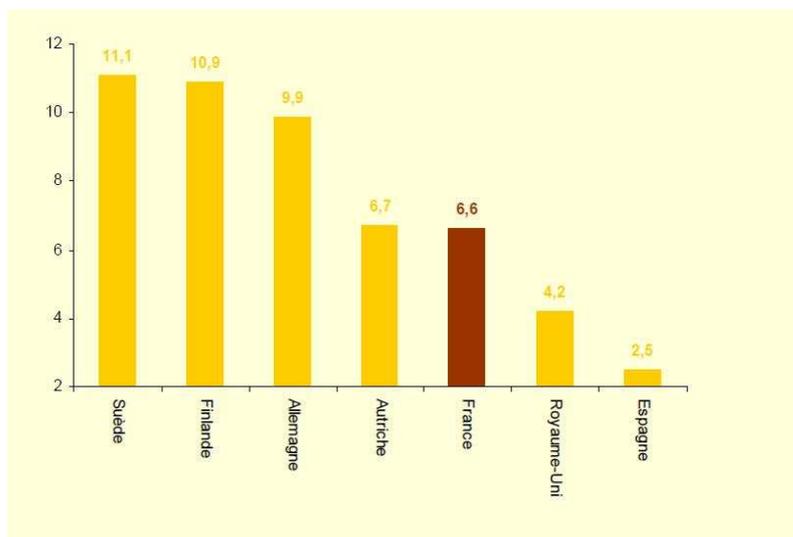
Du fait de l'orientation de l'industrie française vers des activités peu intenses en R&D, l'analyse de l'effort global comparé des principaux acteurs économiques mondiaux en matière de R&D révèle une faiblesse relative de la France. En consacrant globalement à la R&D, 38 milliards de dollars en 2006 (R&D publique et privée), ce qui représente 1,9 % de son PIB, la France se situe bien en deçà de l'Allemagne qui y consacre 2,4 % de son PIB (67 milliards de dollars). La France se caractérise par ailleurs par un niveau important de dépenses R&D publiques, l'un des plus important de l'OCDE rapporté au PIB, et à l'inverse par un faible niveau de dépenses R&D privées.



Dépenses de R&D en pourcentage du PIB

Source : Principaux indicateurs de la science et de la technologie, Roland Berger

Si l'on analyse le ratio dépenses de R&D/valeur ajoutée de l'ensemble de l'industrie manufacturière, on observe que l'industrie française consacrait en 2007, 6,6 % de sa valeur ajoutée à la R&D contre 11,1 % pour l'industrie manufacturière en Suède, 10,9 % en Finlande, 9,9 % en Allemagne.



Dépenses de R&D / valeur ajoutée (% , industrie manufacturière, 2007)

Source : Eurostat (Statistiques structurelles des entreprises)

Par ailleurs, la croissance des dépenses de R&D en France a été inférieure aux moyennes mondiale et européenne en 2008. Alors que les dépenses R&D des entreprises dans le monde ont cru de près de 6,9 % en moyenne, avec 40 % en Chine et 8,1 % en Europe, leur augmentation n'a été que de 0,7 % en France (source : Commission européenne, tableau de bord 2009 de l'investissement en R&D de l'industrie européenne).

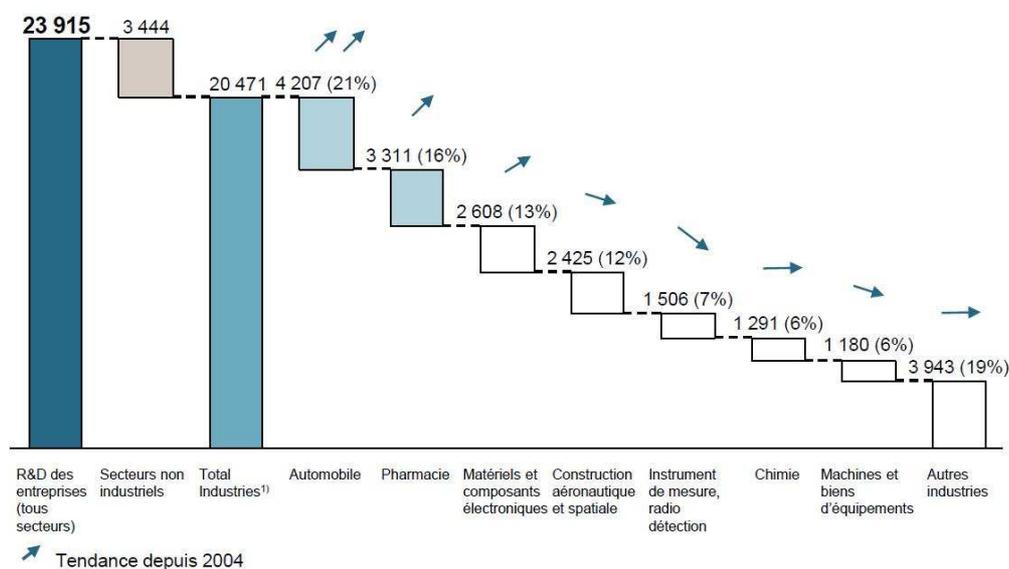
3.5 La stagnation de l'effort en R&D privée en France réduit la capacité du pays à influencer sur la définition des normes et standards au niveau mondial

La stagnation des dépenses de R&D des entreprises constatée a une incidence directe sur la capacité de la France à influencer les normes techniques internationales dans les disciplines de pointe. D'une façon générale, le niveau de prise de responsabilités de la France dans les travaux de normalisation internationale a régressé depuis 10 ans, pour se situer aujourd'hui à la moitié de celle de l'Allemagne

La France accuse également un retard en termes de dépôt de brevets même si elle est de longue date le second pays européen en la matière et le cinquième pour les brevets internationaux. Le nombre de dépôts de demandes de brevet émanant des entreprises françaises s'est établi à plus de 12 300 demandes pour 2008, soit une hausse d'environ 1,6% par rapport à 2007. La France est, de ce point de vue, le pays d'Europe qui a le mieux résisté à la crise.

3.6 La R&D de l'industrie manufacturière française est concentrée sur quelques secteurs

L'industrie manufacturière représente 85 % des dépenses de R&D des entreprises. Près de deux tiers des efforts de R&D de l'industrie manufacturière française sont concentrés sur quatre secteurs d'activité : l'automobile, la pharmacie, les matériels et composants électroniques, la construction aéronautique et spatiale.



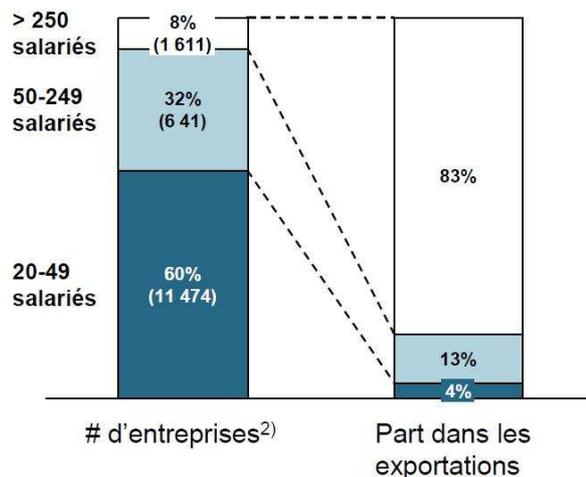
Dépenses de R&D des entreprises industrielles en France 2006 (en milliards d'euros)

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 2008

4. Les faiblesses rémanentes du tissu de grosses PME en France

4.1 Les PME représentent plus de 90 % des entreprises en France mais ne génèrent que 17 % des exportations

Les exportations françaises émanent pour 83 % des entreprises de plus de 250 salariés. Les nombreuses PME du tissu industriel français trouvent pour la plupart leurs principaux débouchés sur le marché national.



Part des PME (<250 salariés) dans le commerce extérieur (2005)

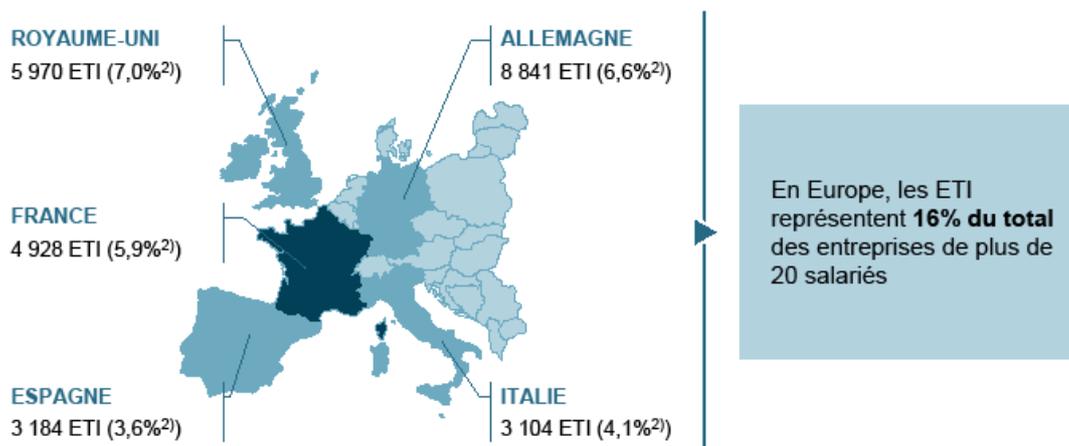
(Entreprises de 1 à 19 salariés hors périmètre)

Source : INSEE Ficus, SESSI, LIFI Diane

4.2 Un tissu de PME et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) nettement plus faible en France qu'en Allemagne et au Royaume-Uni

La proportion des ETI entre 250 et 5000 salariés dans l'ensemble des entreprises de plus de 20 salariés est sensiblement plus faible en France qu'en Allemagne et qu'au Royaume-Uni.

Carte des ETI¹⁾ [2007; # d'entreprises] – Europe

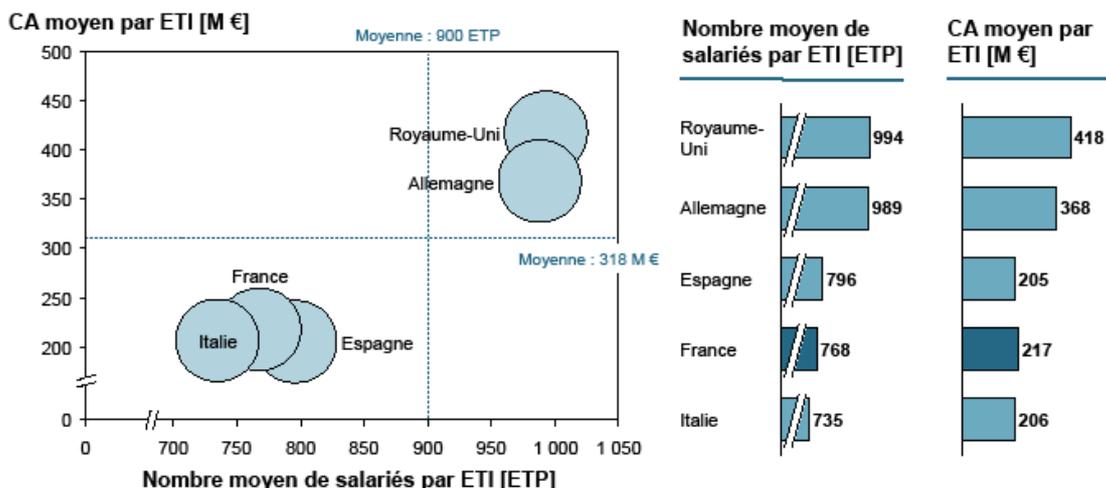


1) ETI = Entreprise de Taille Intermédiaire de plus 250 salariés

2) Rapporté au total des entreprises de plus de 20 salariés

Source : Statistisches Bundesamt 2007, analyses Roland Berger

De même en terme de taille, les ETI (de 250 à 5000 salariés) de l'Allemagne et du Royaume-Uni sont significativement au dessus des autres pays d'Europe, et notamment de la France.



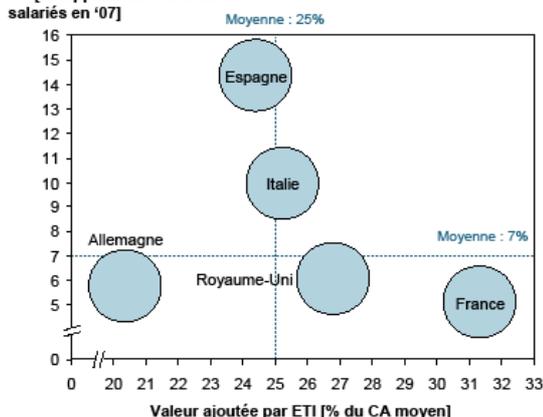
1) ETI = Entreprise de 250 à 5 000 salariés

Source : Family Business Survey E&Y 2009

Cependant, il faut noter que les ETI françaises sont en moyenne les plus profitables d'Europe (à l'inverse de l'Allemagne). Mais elles créent relativement peu d'emplois.

Performance moyenne d'une ETI¹⁾ [2007] – Europe

Emplois créés par ETI de '05 à '07 [% rapporté au # total de salariés en '07]



1) ETI = Entreprise de 250 à 5 000 salariés

Source : Family Business Survey E&Y 2009

B – L'identification des principaux facteurs déterminant la situation de l'industrie française

1. Les facteurs favorables

1.1 Des grandes entreprises à rayonnement mondial et des savoir-faire reconnus

La France dispose de grands champions industriels : sur les 500 plus grandes entreprises mondiales, 35 sont françaises, ce qui place la France au deuxième rang sur ce critère derrière les Etats-Unis. Cet avantage peut toutefois s'avérer fragile dans un contexte mondial favorable aux grandes opérations internationales de rachat.

Elle est avec les Etats-Unis et l'Allemagne l'un des trois pays qui conservent une forte industrie automobile et une industrie aéronautique puissante ; or, ces deux filières ont un effet structurant sur l'ensemble du tissu industriel. Elle est leader dans le domaine nucléaire et bien placée sur d'autres filières industrielles structurantes comme le bâtiment et les travaux publics, le traitement et la distribution de l'eau et le traitement des déchets, les industries ferroviaires, les industries alimentaires.

La France bénéficie aussi d'un savoir-faire d'excellence dans le domaine de la santé, et est un des grands pays disposant d'une industrie de la pharmacie et du matériel médical, de plateformes technologiques compétitives dans la thérapie cellulaire ou l'oncologie, ainsi que d'une culture des mathématiques industrielles qui en font un champion de l'ingénierie, des bases de données et des télécommunications sécurisées.

En matière d'industrie électrique et électronique, la France compte également de grands compétiteurs au niveau mondial

Dans le domaine de la création, elle dispose de savoir-faire et d'industries reconnues et souvent leaders au niveau mondial en matière de luxe, de mode, de design, d'architecture, de produits cosmétiques, de création multimédia... En ces domaines tout particulièrement, des marques françaises jouissent d'une forte notoriété internationale.

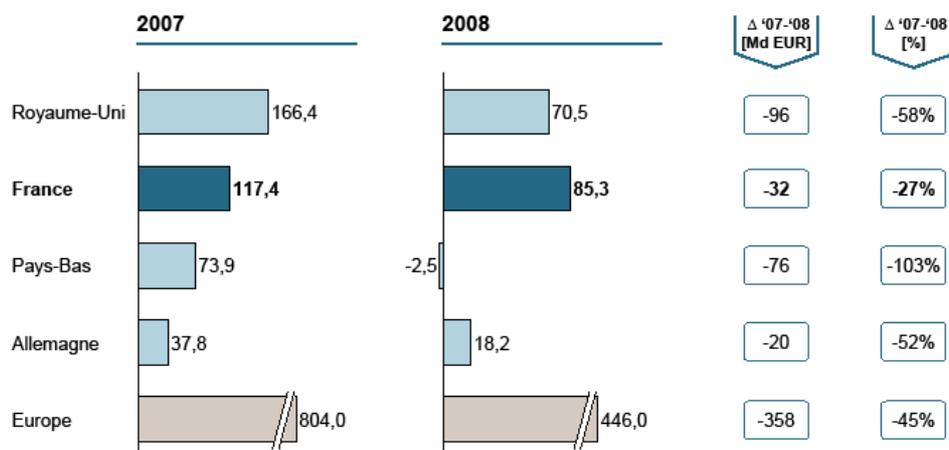
Enfin, la France dispose d'une image de marque puissante dans le monde liée à son histoire et à son patrimoine culturel, son savoir-vivre et sa qualité de vie.

1.2 Des écosystèmes innovants de PME/ETI dans certains segments industriels

La France dispose, dans certains segments industriels, d'écosystèmes innovants de PME/ETI ayant un savoir-faire industriel et porteurs d'innovation indépendamment des grands groupes qui peuvent les entraîner. Tel est particulièrement le cas dans l'industrie électronique et électrique. Cet avantage peut être déterminant pour l'avenir car les produits, systèmes, services ou solutions offerts par ce secteur, et souvent intégrés dans des produits à plus forte visibilité comme dans le secteur de l'automobile ou de l'aéronautique, constituent un moteur de l'économie du futur.

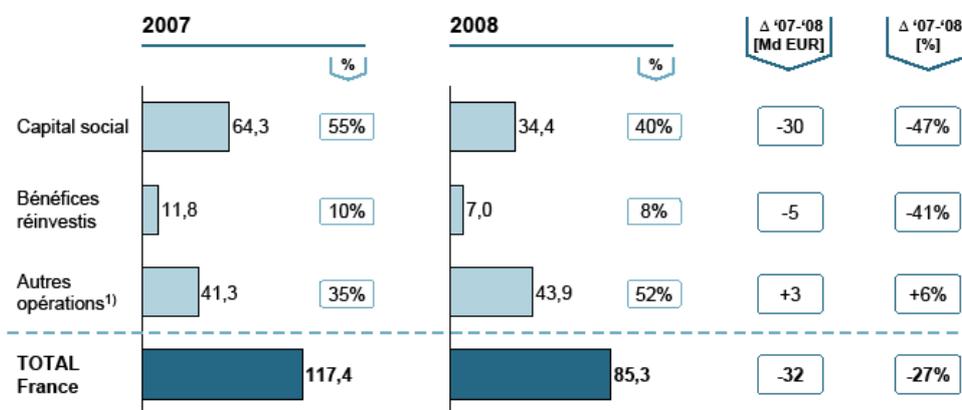
1.3 Une capacité relative d'attraction des investissements étrangers

Les investissements directs étrangers (IDE) en France sont, dans l'ensemble, importants et créateurs d'emplois. La France fait partie des pays européens bénéficiant d'un flux important d'IDE entrants (117 Mds d'euros en 2007). Ce flux a mieux résisté en France que dans le reste de l'Europe en 2009 puisqu'il n'a baissé que de 27% contre -45% sur l'ensemble de l'Europe.



Source: World Investment Report 2009

L'analyse des flux d'IDE entrants en France montre que la part affectée au capital social était prédominante en 2007. Les autres opérations du type prêts et flux de trésorerie ont, suite à la crise, gagné en importance.

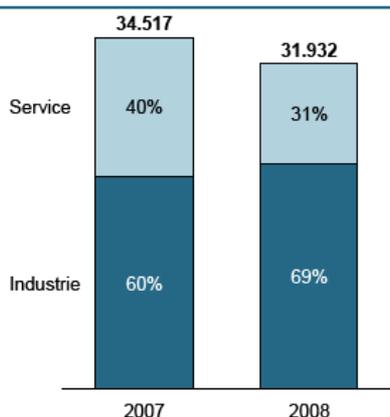


1) Prêts et flux de trésorerie intra-groupe

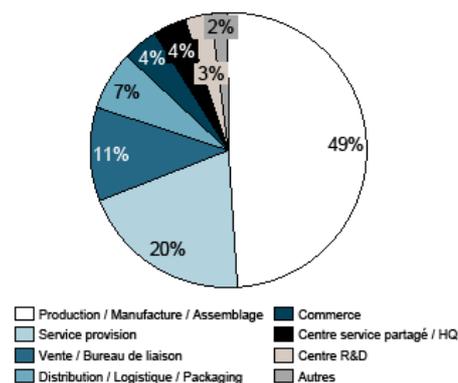
Source: Bulletin de la Banque de France N°177, 2009 , World Investment Report 2009

Les flux d'IDE entrants sont créateurs d'emplois en France : 33 000 emplois par an en moyenne en 2007 et 2008. 69 % des emplois créés grâce aux IDE entrants sont enregistrés dans l'industrie. 75% des IDE entrants bénéficient à des projets de création ou d'expansion de capacité. En terme de stock, les industries manufacturières concentrent 30% des IDE entrants.

Création d'emplois liée aux IDE [en # d'emplois]



Création d'emplois par type [2008]



Source: Rapport Annuel AFII 2008

1.4 Une qualité reconnue de la formation des ingénieurs et des scientifiques

La qualité des formations scientifiques et des ingénieurs en France est largement reconnue. De même, les formations technologiques de type DUT/BTS font l'objet d'une très bonne reconnaissance. Sur ces fondements, un savoir-faire d'excellence a pu être développé par exemple dans les sciences de la vie ou les sciences de l'information et des télécommunications. La rencontre de ces savoir-faire pourrait déboucher sur la levée de verrous technologiques et sur le développement d'applications industrielles à forte valeur ajoutée.

1.5 Une bonne performance comparée en matière environnementale

La France est le pays le mieux positionné du G7 en matière d'émissions de CO₂ par habitant avec 6 tonnes par habitant, contre 15 pour les Etats-Unis et 10 pour l'Allemagne et le Japon. Le recours à l'énergie nucléaire ainsi que la performance des rejets en CO₂ des automobiles contribuent pour une grande part à ce résultat. Le bâtiment représente également un gisement de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sur lequel l'industrie française est relativement bien positionnée, notamment avec les constructions à énergie positive.

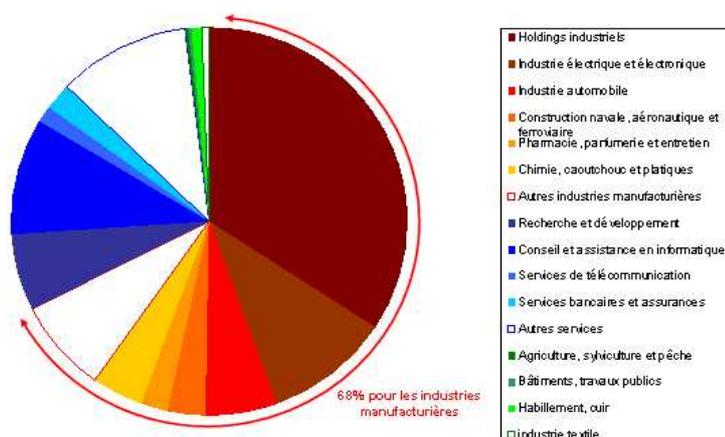
Toutefois, de nombreux pays dont les Etats-Unis et la Chine ont décidé d'investir massivement sur les technologies vertes (115 milliards de dollars sur deux ans aux Etats-Unis et 20 milliards de dollars par an en Chine).

1.6 Des dispositifs de soutien public qui attestent de l'intérêt soutenu des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales pour l'industrie

Les Pouvoirs publics français ont mis en place un ensemble de dispositifs d'aide et d'accompagnement de l'industrie (soutiens financiers directs ou dispositifs fiscaux favorables), marquant une orientation politique en faveur de l'innovation accompagnée d'un effort financier important. Ces dispositifs ont été largement renouvelés depuis 2003 et couvrent une gamme étendue de besoins.

Type de besoin	Dispositif de soutien financier	Dispositifs fiscaux
Innovation	 ~1,6 Mds € sur 3 ans	Crédit d'impôt recherche (CIR) ~5,8 Mds €
	 Dispositif Cap'Tronic	
Financement	 ~1,4 Mds € avec le plan de relance • Innovation • Financement • Garantie	Jeunes entreprises innovantes, régime des cessions de brevets ... ~820 M € Régimes fiscaux de faveur pour l'investissement en capital, notamment des PME, régime des FIP, dispositif "Gazelles"... ~4 Mds €
	 ~3 Mds € Fonds Etat	
	FONDS DE SÉCURISATION DU CRÉDIT INTERENTREPRISES ACCRE	
Ouverture internationale	 coface	
	 UBIFRANCE  Investir à l'étranger	
Mutations économiques	FONDS national de réindustrialisation territoriale ~150M €	
Environnement juridique		Aides fiscales à la transmission d'entreprises ~770 M € Statut de l'auto-entrepreneur
Environnement en infrastructures	Projets "Grand Emprunt"	

Au cœur de ces mesures, le **crédit-impôt recherche (CIR)** est un dispositif qui bénéficie en priorité au secteur industriel et a un effet positif sur l'accroissement de l'effort de recherche des entreprises :

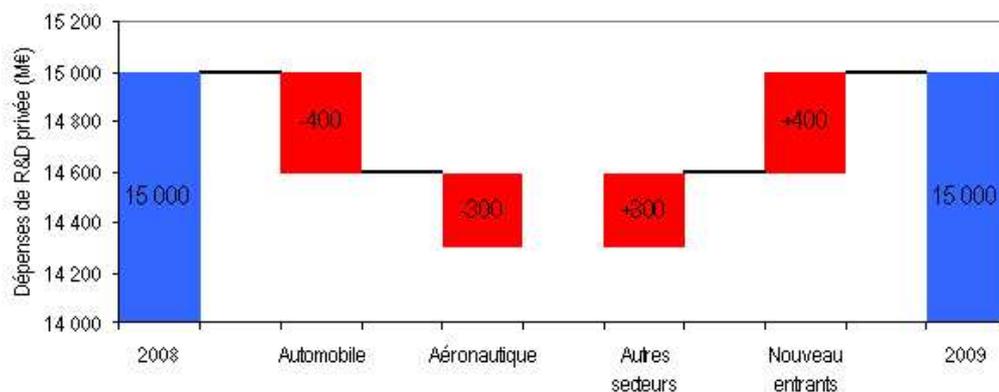


Répartition du CIR par secteurs (Source : MESR, Chiffres 2007)

Les industries manufacturières bénéficient de 68% du CIR au travers le plus souvent des holdings des groupes puisque, dans de nombreux groupes fiscalement intégrés, ce sont des structures de ce type qui perçoivent le CIR de l'ensemble de leurs filiales.

Les évolutions induites par la réforme de 2008 ne modifient pas en profondeur cette répartition. Le CIR étant depuis cette réforme, essentiellement proportionnel au volume des dépenses de R&D, il profite de ce fait majoritairement aux secteurs industriels qui représentent une large majorité des dépenses de R&D.

Dans le contexte de crise, le CIR contribue au maintien des dépenses de R&D des entreprises : en 2009, les dépenses de R&D déclarées au CIR se situeraient aux environs de 15 Mds€ .



Evolution des dépenses de R&D privée déclarées au CIR en 2008

(source : MESR)

Ainsi, à l'exception du secteur de l'automobile particulièrement touché par la crise en 2008 et du secteur de l'aéronautique marqué par l'achèvement de nombreux programmes de R&D, l'ensemble des autres secteurs augmente les dépenses de R&D de l'ordre de 2%. Le nombre d'entreprises déclarantes a très fortement augmenté depuis la réforme de 2007 (+ 24%) : près de 11 000 entreprises bénéficieront du CIR en 2009. 61% des entreprises considèrent que l'existence du CIR les incite à investir dans les nouveaux projets de recherche.

Autre mesure phare de l'engagement des Pouvoirs publics en faveur de l'industrie, la mise en place des **pôles de compétitivité** qui ont permis en quatre ans de mettre en œuvre pour plus de 4 milliards d'euros de projets collaboratifs financés à 30% par l'Etat et les collectivités territoriales, le reste par les entreprises

Le nombre de projets soumis au fonds unique interministériel (FUI), qui gère les moyens financiers de l'Etat affectés au dispositif des pôles de compétitivité, est en forte croissance depuis la création du dispositif. La plupart des projets soutenus n'auraient pas eu lieu sans l'existence du FUI ou se seraient développés sur un mode non collaboratif et apportent un bénéfice technologique significatif aux acteurs du pôle.

Grâce à la sélectivité des financements, le nombre parfois perçu comme élevé des pôles n'a pas entraîné une dilution massive des ressources financières, en particulier celles mobilisées sur les projets : 10 pôles sur 71 concentrent environ 55 % des financements projets cumulés depuis le lancement du dispositif. L'existence des pôles constitue aussi et peut-être surtout un levier important d'amélioration de la qualité d'un dialogue entre la recherche publique et la recherche privée dont la faiblesse est largement identifiée comme un problème crucial de l'innovation en France.

D'autres dispositifs, comme **les instituts Carnot** permettent aux établissements de recherche publique recevant un flux de contrats de la part d'industriels dépassant un certain seuil de bénéficier de crédits complémentaires de la part de l'Agence Nationale pour la recherche (ANR).

Dans le cadre des mesures fiscales favorables à l'industrie, **la suppression de la taxe professionnelle** qui prendra effet en 2010 vise à mettre fin à l'effet pénalisant pour l'investissement, notamment dans les secteurs les plus intensifs en capital, de cet impôt dont l'assiette reposait sur la valeur locative des équipements et biens mobiliers.

1.7 Des infrastructures de qualité

La qualité des infrastructures françaises fait l'objet d'une large reconnaissance tant en France qu'à l'étranger qu'il s'agisse des infrastructures de transports de voyageurs et de marchandises (routes et autoroutes, voies ferrées, infrastructures fluviales, aéroports), des réseaux publics de distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité sur l'ensemble du territoire, des réseaux de communications électroniques, en particulier à haut débit et peu à peu à très haut débit.

Le parc de centrales nucléaires de la France permet de produire une électricité bon marché et sans émission de gaz à effet de serre. L'accès de qualité pour l'industrie à une énergie électrique à un prix compétitif et par ailleurs décarbonée (nucléaire + hydraulique) est un atout important, notamment pour les industries de process, et a généré des investissements de production étrangers en France.

2. Les facteurs pénalisants

2.1. Le constat d'une sensibilité plus forte qu'en Allemagne à la question des parités monétaires

L'euro s'est fortement apprécié par rapport au dollar depuis 2000, le taux de change atteignant actuellement un niveau de 120 à partir d'une base de 75 en 2000. Aucun signe ne permet aujourd'hui de dire que la tendance pourrait s'inverser rapidement.

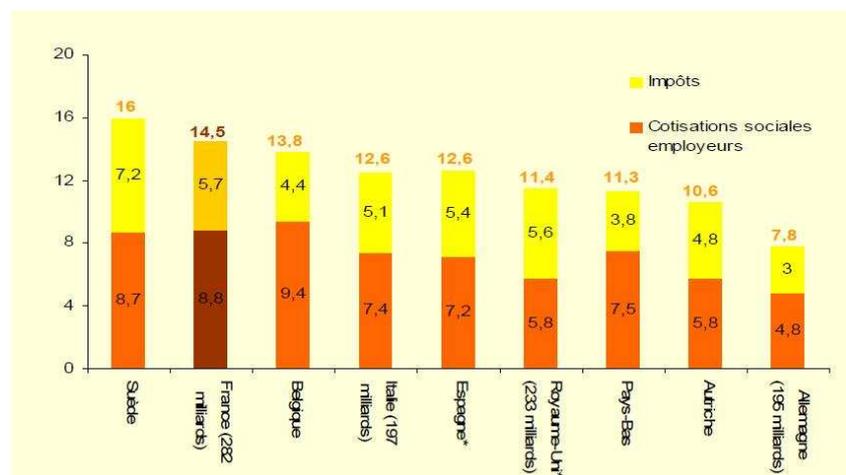
Particulièrement marquée vis-à-vis du dollar, la « cherté globale » de l'euro se retrouve par rapport à l'ensemble des monnaies (« taux de change effectif »), en particulier d'autres grandes devises mondiales (yuan, yen), mais aussi le won coréen, et plusieurs devises européennes (livre sterling, zloty ...). Le handicap de change créé par cette situation concerne non seulement les exportations hors zone euro, mais aussi les échanges intra-zone (produits français ou allemands fabriqués en euro qui sont en compétition sur les marchés intérieurs européens avec des produits fabriqués dans une autre monnaie.

L'effet de cisaillement dû aux parités monétaires est particulièrement sensible pour les industries qui produisent en euros et vendent en dollars et pour les entreprises fortement exportatrices, comme celles du secteur des biens intermédiaires et des biens d'équipement qui ont été pénalisées lorsqu'elles n'ont pas pu répercuter à leurs clients la hausse de certaines matières premières.

Les difficultés à l'export liées aux parités monétaires se retrouvent moins dans les entreprises allemandes qui peuvent mieux mettre en avant que les entreprises françaises des facteurs de compétitivité hors coût et hors prix.

2.2 Un prélèvement public sur les entreprises par rapport à la valeur ajoutée plus important que dans la plupart des pays comparables

Le ratio prélèvements publics cumulés (impôts et cotisations sociales)/valeur ajoutée des entreprises s'élève à 14,5 % en France en 2008 contre 7,8 % en Allemagne. Il est le plus élevé des principaux pays de la zone euro.



**Prélèvements obligatoires / valeur ajoutée
(sociétés financières et non financières, %, 2008)**

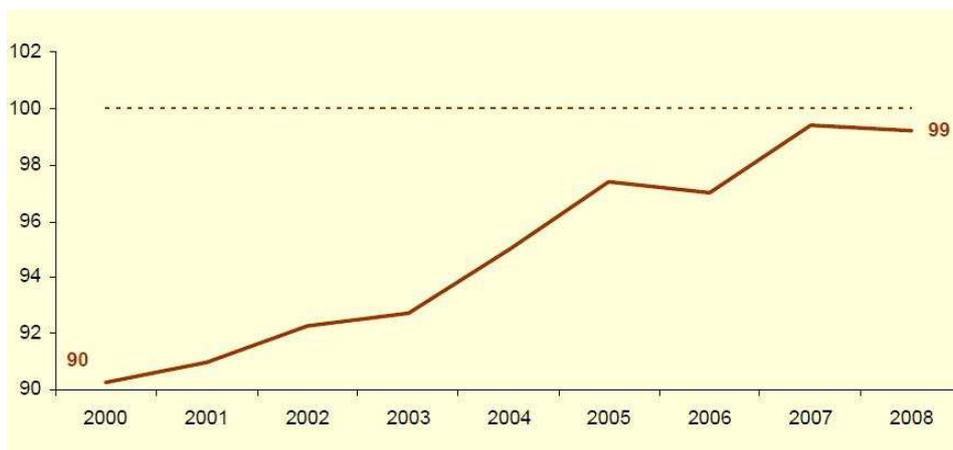
Source : Eurostat (Comptes Nationaux)

La suppression de la taxe professionnelle devant permettre de diminuer le numérateur de ce ratio, il est permis d'espérer une diminution du ratio en 2010.

Cette donnée doit être toutefois corrigée de certains effets de redistribution vers les entreprises qu'elle ne prend pas nécessairement en compte.

2.3 Un avantage compétitif sur les coûts du travail dans l'industrie par rapport à l'Allemagne qui s'est effrité depuis 2000 et a disparu

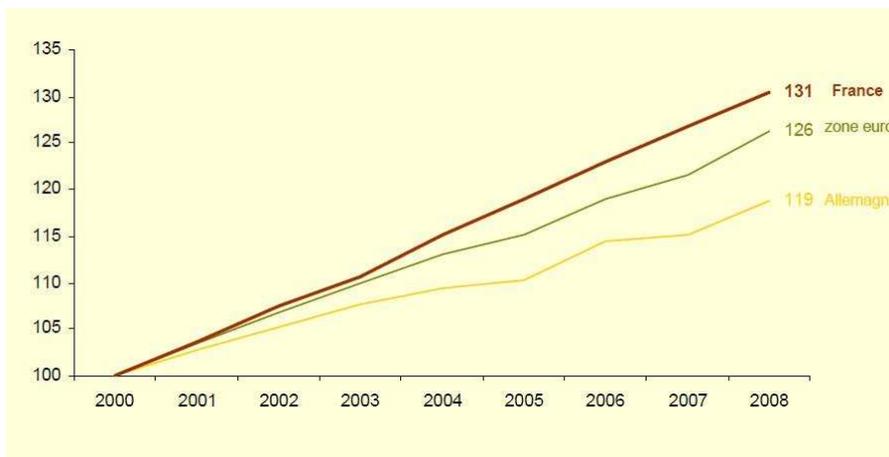
Si la France a pu bénéficier pendant longtemps d'un avantage compétitif sur l'Allemagne quant au coût du travail dans l'industrie, cet avantage est aujourd'hui perdu du fait d'une augmentation plus importante en France dans les dix dernières années. La compétitivité-coût de l'industrie française par rapport à l'Allemagne a diminué de 10 points depuis 2000, les coûts horaires de la main d'œuvre dans l'industrie s'établissant désormais quasiment au même niveau dans les deux pays.



Coût horaire de la main d'œuvre en France / coût horaire de la main d'œuvre en Allemagne (%)

Source : OCDE

De fait, depuis 2000, le coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie manufacturière a beaucoup plus augmenté en France qu'en Allemagne et que dans la zone euro dans son ensemble.



Evolution du coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie manufacturière (base 100=2000)

Source : calcul à partir de l'enquête Eurostat sur le coût horaire de la main d'œuvre

La perte de cet avantage compétitif n'a pas pu être compensée par la mise en avant d'un avantage compétitif hors facteur coût. Or, un salarié sur deux travaille en France dans une branche où le coût du travail est un facteur clé de compétitivité et la spécialisation industrielle du pays (automobile, aéronautique, pharmacie, nucléaire) impose des conquêtes de marchés avec de fortes pressions concurrentielles. En asseyant sa compétitivité sur d'autres éléments que les coûts, notamment la qualité, l'Allemagne a pu malgré tout, mais de façon plus modérée, faire évoluer à la hausse le coût horaire de la main d'œuvre depuis 2000.

2.4 Des difficultés spécifiques dans le domaine du financement

La question du financement des entreprises est largement liée à la problématique de la rentabilité. La faiblesse des marges constatée dans l'industrie en France est un facteur particulièrement pénalisant dans l'accès aux financements.

La question des fonds propres reste un enjeu important pour renforcer la capacité des entreprises françaises à investir, même si la France a effectué un certain rattrapage ces dix dernières années en ce domaine et se situe désormais dans la moyenne européenne. Le déficit d'investissement dans l'industrie en France est estimé à 100 milliards d'euros. Notamment, les industries dites « lourdes » disposant de cycles d'investissement longs ont déjà un niveau d'endettement très élevé. Or les enjeux de « verdissement » des processus de production et d'innovation technologique vont nécessiter de leur part un volume d'investissement important qu'elles risquent de ne pas pouvoir financer.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, l'épargne longue est l'une des sources externes de financement en fonds propres les plus importantes. Or, en France, si le niveau d'épargne est particulièrement élevé, cette épargne est majoritairement tournée vers l'assurance vie qui totalise un montant d'actifs sous gestion de près de 1250Md€ et à titre secondaire vers les

livrets d'épargne (483Md€). Sur ces produits, les épargnants peuvent exiger leur compensation à moyen ou court terme (8 ans dans le cas de l'assurance vie). Bien que ces véhicules soient de fait des outils d'investissement très stables, cette caractéristique ne favorise pas l'investissement en actions d'entreprises compte tenu du risque de transformation court terme long terme.

Par ailleurs, l'évolution des règles prudentielles qui tend à renforcer la protection des épargnants et les nouvelles normes comptables vont accroître les contraintes portant sur les assureurs dans des proportions importantes. En augmentant significativement la charge en fonds propres exigée en compensation de la détention d'actifs d'entreprises, la mise en œuvre de la directive SOLVENCY II pourrait réduire considérablement le niveau de détention de tels actifs par les assureurs avec des conséquences très défavorables pour le financement des entreprises que ce soit par les marchés ou par le capital investissement.

En matière de financement, la question de *l'equity gap* constaté dans de nombreux pays se manifeste particulièrement en France. Ce phénomène se traduit par la difficulté qu'ont souvent les entreprises innovantes à trouver des financements entre le financement par des proches ou des *business angels* et celui par le capital-risque. La phase de financement la plus fragile est en effet celle située après les deux premiers tours de table, souvent réalisés auprès d'amis, de la famille ou par des *business angels*. Par ailleurs, le nombre et les moyens des *business angels* restent faibles. Un problème propre à l'industrie tient au financement patient "pré boursier" avec une insuffisance du marché secondaire du capital investissement.

Trois points viennent amplifier ces difficultés :

- *un certain manque de proximité des entreprises, notamment les PME, avec leurs banques* : c'est une différence importante avec l'Allemagne où les banques et les entreprises construisent des relations plus partenariales qui s'inscrivent dans la durée ; les liens qui se nouent en France entre les PME et leur environnement financier sont moins étroits et moins durables ;

- *une culture financière dans les PME qui reste à améliorer* : le raffinement des produits financiers et la complexité de la matière exigent une culture financière que n'ont pas tous les chefs d'entreprises ; le renforcement de leurs compétences en ce domaine pourrait leur permettre d'améliorer l'appréhension de leur relation avec leur banquier ;

- *l'accompagnement des PME qui est organisé de façon complexe et peu lisible* et fait appel à des partenaires multiples au niveau national comme au niveau des territoires.

2.5 Des dispositifs de formation insuffisamment adaptés aux besoins des salariés et des entreprises

L'existence de tensions sur l'emploi dans certains secteurs atteste de la difficulté de faire coïncider l'offre de formation aux débouchés, tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue.

S'agissant de la formation initiale, l'enseignement technique, technologique et professionnel est peu valorisé en terme d'image. La relation entre le milieu académique et les milieux professionnels, même si elle s'améliore, ne permet pas encore une réactivité et une adaptation suffisantes du système de formation aux besoins des employeurs. L'apprentissage est insuffisamment développé. La formation initiale française reste globalement faible sur la connaissance générale de l'entreprise et de sa réalité économique, sur les méthodes de travail en équipe, sur les liens entre les différentes fonctions de l'entreprise (R&D, production, marketing, commercial), sur les questions de créativité et de design, réservées à des formations spécifiques.

Les dispositifs de formation continue doivent répondre aux difficultés des salariés peu formés ou mal qualifiés. Des efforts sont engagés pour améliorer et développer des réponses adaptées à cette problématique. Les besoins sont de plus en plus importants en termes de requalification et de réorientation des carrières pour préserver l'employabilité. Ces besoins nécessitent de faire évoluer et de développer les dispositifs d'orientation et de formation.

Les pratiques de formation interne qualifiante et professionnalisante tout au long de la vie et de valorisation des acquis de l'expérience sont insuffisamment répandues. La formation professionnelle, reconnue comme performante, doit à l'avenir poursuivre son évolution et permettre de déployer des visions plus transversales (exemple : certificat de qualification paritaire industrielle "CQPI").

2.6 Une image dégradée de l'industrie et de ses métiers qui entraîne un déficit d'attractivité

L'emploi industriel est en perte d'attractivité en France, notamment auprès des jeunes et des cadres. Ce constat de manque d'attractivité est particulièrement marqué pour les secteurs industriels disposant d'une faible visibilité « produit » auprès du consommateur final, tels que celui des biens intermédiaires et celui des biens d'équipement ou les activités de sous-traitance.

Le déficit d'image et d'attractivité de l'industrie a de multiples causes :

- une insuffisante sensibilisation des jeunes aux métiers et carrière de l'industrie, comme de la science et à la technologie en général, due en partie à une liaison difficile entre le monde de l'enseignement et l'entreprise ;
- la faible attractivité des dénominations de certaines formations qui, par ailleurs, ne reflètent pas la modernisation des métiers de l'industrie ;
- le manque d'ouverture aux femmes ;

- une perception des conditions de travail jugées plus difficiles que dans d'autres secteurs ;
- la concurrence d'autres activités assurant de meilleures rémunérations, notamment pour les ingénieurs ;
- l'insécurité ressentie vis-à-vis des emplois de l'industrie largement relayée par les médias.

Dans ce contexte, l'industrie est seulement le 5ème secteur le plus attractif pour les jeunes ingénieurs en 2008, en termes de salaire médian. Elle a de plus sur ce critère perdu une place par rapport à 2007.



Salaire médian des ingénieurs de moins de 30 ans [2008]

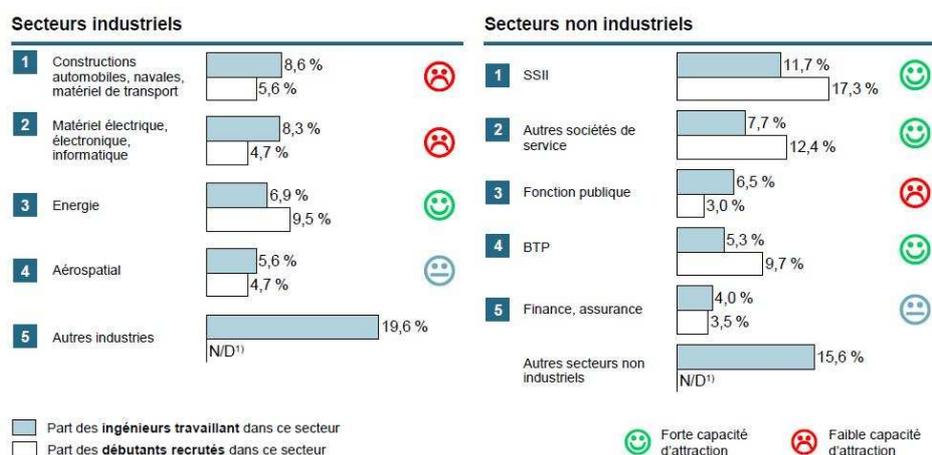
1) Inclut location de matériel, réparation, hôtellerie, restauration, ...

2) Routiers, ferroviaires, aériens, ...

3) Sociétés de services et d'ingénierie en informatique

Source : Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
(Observatoire des Ingénieurs, enquêtes 2008 et 2009)

A l'exception du secteur de l'énergie, les secteurs industriels ont du mal à attirer les jeunes ingénieurs.



Source : Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France (Observatoire des Ingénieurs, enquête 2009)

2.7 Une culture de l'innovation et de la créativité insuffisamment développée

Cette insuffisance se traduit par la difficulté de transformer les idées en produits ou services puis en succès commerciaux : la rencontre se fait difficilement entre les idées d'innovation, émanant d'un chercheur public, d'un salarié de grande entreprise ou d'un patron de PME, et les compétences, notamment dans les domaines du design, de la connaissance du consommateur, du marketing ou du management de projet, nécessaires pour transformer ces idées en nouveaux produits ou services. Trop d'équipes entrepreneuriales restent mono-disciplinaires.

Contrairement à des pays comme la Grande-Bretagne ou les Pays scandinaves, la France accuse un retard dans la prise de conscience de l'importance de l'innovation au sens large. Aucune entreprise française n'est présente dans le classement des 50 entreprises mondiales les plus innovantes proposé par BusinessWeek/BCG. 23 % des entreprises françaises seulement réalisent des innovations non technologiques contre 51 % dans l'OCDE².

2.8 La croissance des entreprises encore trop peu encouragée et accompagnée

Malgré un esprit d'entrepreneuriat réel, attesté, par exemple, par le succès rencontré par le statut d'auto-entrepreneur mais surtout par un tissu dense de PME, dont plus de 2 000 jeunes entreprises innovantes (JEI), peu de grandes entreprises ont émergé en France au cours des dernières années et le nombre d'établissements de taille intermédiaire reste proportionnellement plus faible en France qu'en Allemagne. L'immense majorité des entreprises françaises sont de petites entreprises, qui ne disposent pas de la taille critique suffisante pour aborder des marchés mondiaux.

² « Pour une nouvelle vision de l'innovation », Rapport officiel, avril 2009, Delphine Manceau, Pascal Morand, La Documentation Française

2.9 Des relations entre acteurs du monde de l'industrie et de la recherche insuffisamment structurées et pas assez orientées vers le bénéfice collectif

Qu'il s'agisse des relations donneurs d'ordre-sous-traitants, des relations entreprises-banques, des relations recherche publique-recherche privée, les acteurs français ont, sans doute plus que les acteurs allemands, des difficultés à concevoir et mettre en œuvre des stratégies partenariales gagnant-gagnant et à travailler en réseau.

S'agissant de la relation donneurs d'ordre-sous-traitants, les grands donneurs d'ordre restent encore souvent guidés par des objectifs de court terme de réduction des coûts d'achat et de prix bas et/ou de réduction du nombre de leurs sous-traitants ou fournisseurs. En face, les PME ne sont pas organisées et n'ont pas la taille suffisante pour peser dans les négociations avec les grands groupes donneurs d'ordre. De cette situation, peut naître selon les filières un climat de défiance et de ressentiment de la part des PME qui se vivent comme des amortisseurs sociaux des fluctuations d'activité des grands groupes. Le manque de visibilité généré pour les fournisseurs provoque un déficit d'investissement, donc à terme de compétitivité, de ces acteurs et de l'ensemble de la filière ; en fragilisant ainsi les PME sous-traitantes, les groupes donneurs d'ordre se privent du potentiel d'innovation et des savoir-faire de proximité que concentrent les PME.

Plusieurs actions tendant à améliorer les relations donneurs d'ordre-sous-traitants ont cependant été lancées : dans les filières aéronautiques et automobiles, de nombreuses initiatives commencent à porter leurs fruits : standardisation des échanges dématérialisés, codes de bonne conduite, partage de l'information sur un portail, etc... Certains pôles de compétitivité ont mis en place des outils pour rendre lisible l'offre des PME vis-à-vis des grands groupes et pour faire comprendre aux PME la politique d'achat des grands groupes. Certaines filières ont pris conscience de la nécessité de préserver un tissu industriel local de sous-traitants.

S'agissant des partenariats industriels et de recherche, s'il est vrai qu'ils sont montés en puissance ces dernières années, notamment dans le cadre des pôles de compétitivité, la mise en réseau reste encore perfectible. Depuis une dizaine d'années, des habitudes de partenariats fortement liées à la mise en place des Systèmes productifs locaux (SPL), clusters puis pôles de compétitivité ont été prises et présentent un bilan positif (projets inter-pôles, émergence de nouveaux clusters régionaux, interclustering). Ces partenariats visent à susciter des sous-ensembles capables de faire émerger des nouveaux produits, d'aller ensemble à l'export, de mutualiser des moyens (y compris salariés), de « chasser en meute » pour attaquer de nouveaux marchés et prospecter. Les partenariats sont le plus souvent motivés par la proximité géographique et l'appartenance territoriale et la maille régionale semble adaptée pour débiter les partenariats. Au niveau territorial, il est important, pour faire vivre et se développer un tissu de PME, de susciter dans les territoires des écosystèmes d'acteurs locaux jouissant d'une certaine autonomie d'organisation. Mais, il semble cependant nécessaire de prolonger l'approche territoriale par une approche « filière » plus globale sur quelques thèmes clés pour viser l'échelle de compétition mondiale.

En matière de R&D, les PME ressentent toujours une certaine difficulté à co-innover avec les grandes entreprises du fait d'un rapport de force qui leur est préjudiciable, s'agissant notamment des questions de propriété industrielle.

Toujours dans le domaine de la recherche, les relations entre la recherche publique et la recherche privée, même si elles ont progressé dans le cadre des pôles de compétitivité et des Instituts Carnot, restent plus faibles en France que dans d'autres pays cités souvent en exemple comme les Etats-Unis, l'Allemagne et les pays du nord de l'Europe.

2.10 Les outils d'aides publiques à l'industrie sont nombreux mais manquent d'une lisibilité d'ensemble

Les Pouvoirs publics ont engagé de nombreuses actions en faveur de l'industrie mais elles suscitent des questions justifiant un exercice de mise en perspective stratégique en regard de leur pertinence. Des efforts sont à conduire en matière d'évaluation des dispositifs et de simplification des modalités d'accès aux aides (guichet unique par exemple). Par ailleurs, la cohérence de l'action des Pouvoirs publics en faveur de l'industrie doit aussi être évaluée en regard des réglementations nouvelles imposées aux entreprises et provoquant souvent de nouvelles charges.

Globalement, au travers des dispositifs existants, la stratégie industrielle du pays n'apparaît pas suffisamment lisible tant auprès des acteurs économiques que de l'opinion publique.

C – Les spécificités par filière

1. Les biens intermédiaires, biens d'équipement et industries de l'environnement

Cet ensemble recouvre des activités industrielles dont les problématiques sont très variées. Néanmoins, toutes les activités sont fortement soumises à la concurrence internationale et aux enjeux de compétitivité sur les marchés européens, voire mondiaux. La production nationale de biens intermédiaires a diminué depuis 2007. Le solde net de la filière en termes de commerce extérieur est déficitaire de 55 milliards d'euros, avec une variation forte entre les secteurs (le solde est positif pour la chimie notamment), mais il convient de souligner que la filière réalise près de 60 % des exportations industrielles de la France alors qu'en termes de chiffre d'affaires, elle représente moins de 33 % de l'industrie française. Cette filière concentre plus de 55 % de la sous-traitance industrielle, dont une grande part (près de 70 %) de sous-traitance de spécialités. De ce fait, en emplois et en chiffre d'affaires induit, elle a un très fort effet d'entraînement sur l'ensemble du tissu économique. L'importance pour les industries aval (automobile, aéronautique, etc.) de pouvoir s'appuyer sur un tissu industriel « amont » fort est mis en lumière par les mécanismes des processus de désindustrialisation qui

commencent par toucher d'abord ces industries et rendent ensuite inéluctable le déclin de « l'aval ».

La filière « biens intermédiaires, biens d'équipement et industries de l'environnement » contribue également très largement à la R&D privée en France (8,5 milliard d'euros de dépenses de recherche, soit près de 40% des dépenses de R&D de l'industrie française).

Pour cette filière des enjeux de compétitivité spécifiques ou amplifiés sont repérés : l'obligation de satisfaire à des réglementations notamment d'origine communautaire de plus en plus nombreuses dans le domaine environnemental particulièrement lourdes pour les PME ; l'impact des coûts croissants de l'énergie et de la logistique s'agissant généralement de biens de dimensions ou de poids relativement importants ; la raréfaction et le renchérissement des ressources primaires (pétrole, matières premières, etc...) ; un déficit global de visibilité s'agissant d'activités qui pour la plupart ne développent pas de produits finaux pour le grand public ; un problème d'attractivité accentué auprès des jeunes diplômés.

Même si cet ensemble est source d'une partie des atteintes environnementales de l'industrie, c'est aussi en son sein que sont et seront développées la plupart des solutions technologiques amont (notamment par l'innovation sur des produits et procédés plus respectueux de l'environnement et plus sobres en matières premières et en énergie, intégration du recyclage) permettant un développement durable des filières aval ; compte tenu des coûts de R&D dans ce domaine, un partenariat renforcé avec la recherche publique, sous la forme par exemple de démonstrateurs industriels, serait particulièrement souhaitable.

Cette filière se caractérise enfin également par la longueur de ses cycles d'investissement : à cet égard, le sous-investissement actuel fait peser une hypothèque lourde sur la pérennité et sa compétitivité de certaines activités.

2. Les biens de consommation (y compris agro-alimentaire)

Le secteur des industries des biens de consommation recouvre des industries très diversifiées : mode, luxe, ameublement, arts de la table, jouets, arts graphiques, mais aussi textile, cosmétiques, agroalimentaire, emballages ou industries d'équipements électriques (électroménager, tv écran plat.....). Il représente environ un millions d'emplois industriels.

Le secteur des biens de consommation bénéficie en France d'atouts majeurs : histoire et patrimoine culturel français, art de vivre à la française, marques fortes, leaders mondiaux (luxe, agroalimentaire, cosmétiques....), une créativité reconnue, des savoir-faire d'excellence, une R&D de qualité.

Le secteur des biens de consommation connaît toutefois également un certain nombre de faiblesses et difficultés : PME de faible taille, qui peinent à financer leur développement, en

raison de notations financières sectorielles médiocres ; coûts de production élevés face à la concurrence des pays à bas salaires qui entraînent des mouvements de délocalisation accélérés pour toutes les filières hors agroalimentaire et cosmétiques; parité euro/dollar défavorable ; exposition croissante à la contrefaçon ; faible attractivité et difficultés à recruter sur certains métiers ; relations déséquilibrées avec la distribution ; faible organisation des filières ; nombreuses réglementations environnementales et sanitaires (protection du consommateur); insuffisance des outils de soutien à la création, au design, à l'innovation ; insuffisance des outils de financement des jeunes entreprises de création, qui ne bénéficient pas d'un soutien égal à celui dont jouissent les jeunes entreprises innovantes et technologiques.

Les enjeux auxquels doivent faire face les industries des biens de consommation sont multiples :

- anticiper et s'adapter aux nouvelles tendances en matière de consommation, imaginer et créer de nouvelles relations avec le consommateur ;
- adopter une stratégie offensive en misant sur l'innovation et la création ou le design à la fois pour se défendre face à la concurrence des pays à bas coûts et pour conquérir de nouveaux marchés à l'international ;
- se renouveler, en créant de nouvelles marques ;
- se protéger des contrefaçons ;
- adapter et renouveler compétences et savoir-faire, y compris managériaux ;
- améliorer la performance, individuelle et collective au sein des filières et inventer de nouveaux modèles économiques gagnants.

Les enjeux plus spécifiques à ce secteur (soutien au développement des créateurs et marques de demain et lutte contre la contrefaçon) nécessitent notamment la mise en place d'outils de soutien au développement de la création, du design et de l'innovation ; la mise en place d'outils spécifiques de financement des jeunes entreprises de création; la structuration de certaines filières comme celle du luxe autour de pactes de développement solidaires entre donneurs d'ordre et fournisseurs; l'élaboration de nouvelles mesures contre la contrefaçon au niveau national, européen et mondial.

Au sein de l'ensemble « biens de consommation », les industries agroalimentaires sont au nombre de 10 500, dont 97 % de PME. Elles représentent 163 milliards d'euros de chiffre d'affaires (1^{ère} industrie française) et 412 500 salariés. En 2008, elles ont dégagé un excédent commercial de plus de 6 milliards d'euros.

Entre un amont agricole en pleine mutation et un aval de la filière très concentré, les entreprises agroalimentaires doivent aujourd'hui faire face à un univers économique difficile, avec des marges très faibles qui ne leur permettent que rarement de mener une politique d'investissement très soutenue... La charge réglementaire qui nécessite des moyens financiers et humains importants finit par guider les entreprises vers une sorte « d'innovation subie », finalement peu visible du consommateur.

C'est en relevant le défi de l'intégration des politiques agricoles et industrielles, avec une plus grande cohérence entre les décisions des multiples acteurs publics, en communiquant positivement sur l'alimentation, et en voyant l'insécurité juridique se réduire que les entreprises agroalimentaires pourront entamer une nouvelle étape de leur développement. Dans ce contexte, tout en souhaitant que l'enjeu de leur pérennité et de leur développement soit pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de toute réglementation nouvelle, les industries agroalimentaires expriment des attentes fortes pour des actions tendant à la revalorisation de leur image et à l'encouragement de l'innovation.

3. Les industries de santé

Ce secteur industriel rassemble des entreprises extrêmement diverses, autour d'un objectif commun, la prévention, le diagnostic et le traitement des pathologies.

Même si les modèles industriels sont différents entre les entreprises du médicament, l'industrie vétérinaire, les dispositifs médicaux, l'industrie du diagnostic ou la télésanté, les entreprises sont confrontées à des enjeux communs : forte compétition internationale, maintien de la compétitivité par la capacité à innover, importance majeure de l'innovation, poids de la réglementation et de l'évaluation par les autorités publiques françaises et européennes, pressions sur les prix liées au financement par la collectivité nationale.

De plus, elles évoluent dans un monde en mutation profonde. Les modèles économiques et les modes de production changent, les progrès scientifiques et technologiques très rapides entraînent un changement du processus de la R&D. La médecine est en train de vivre une véritable révolution vers la prise en charge personnalisée des malades, le théranostic et la télésanté, les métiers des industries de santé vont converger vers une prise en charge globale des pathologies, alliant produits et services autour du patient.

Les industries de santé françaises, de niveau international, sont porteuses d'une très forte valeur ajoutée économique et sociale. Elles représentent aujourd'hui un poids considérable dans l'économie française avec une balance commerciale fortement excédentaire et un emploi en augmentation. Etant donnée les nombreuses attentes thérapeutiques encore insatisfaites, le vieillissement de la population et l'importance accordée par les Français à leur santé, la croissance des dépenses de santé à un taux supérieure à celui du PIB va se poursuivre durablement. Une situation similaire dans l'ensemble des pays développés et l'augmentation rapide du niveau de vie dans les pays émergents créent les conditions de croissance future d'une demande mondiale, dans un environnement international extrêmement concurrentiel.

La France doit capter ce potentiel de croissance et développer ce gisement d'emplois nouveaux avec une politique industrielle ambitieuse. Créer un environnement favorable doit permettre aux entreprises de s'adapter aux mutations en cours avec l'objectif d'être des leaders mondiaux.

Cependant, tous les maillons de la chaîne de valeur sont soumis à une forte concurrence venue de nombreux pays et sont susceptibles de quitter le territoire national : la recherche est totalement mondialisée, la place de la France en développement clinique est remise en question par la montée d'autres acteurs, les pays émergents investissent dans les outils de production, certains services et prestations de télésanté peuvent être mis en œuvre à distance, même les patients sont mobiles et vont chercher les soins les moins coûteux. Pourtant, la France dispose d'atouts scientifiques, industriels et médicaux qui, si elle sait s'adapter, peuvent en faire un des premiers pôles mondiaux d'innovation thérapeutique.

Outre des enjeux partagés par d'autres secteurs industriels, comme l'optimisation de l'écosystème de l'innovation ou l'adaptation aux nouveaux métiers, un enjeu majeur pour les industries de santé est celui de la gouvernance publique : cloisonnée par type de produits et prestations (médicaments, diagnostic, actes, télésanté...), éclatée entre une multitude d'acteurs pour la plupart sans vision industrielle, elle doit évoluer. En effet, la réponse à ces enjeux permettra, grâce au décloisonnement des différents secteurs, de développer de nouvelles filières dans lesquelles la France peut disposer d'une différenciation compétitive, renforçant et renouvelant ainsi son maillage industriel.

4. Les industries des TIC

Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans sa définition traditionnelle regroupe les télécommunications (services de communications électroniques, services internet et équipements), les logiciels et services informatiques et l'électronique au sens large (composants, systèmes, produits grands publics et équipements informatiques).

Ce secteur est stratégique pour l'économie nationale en raison, au-delà de son importance propre :

- de l'impact de ces technologies sur la productivité des activités utilisatrices, et donc sur la croissance et l'emploi,
- de son rôle dans la réponse à des enjeux et demandes sociétaux majeurs, notamment dans le domaine de la santé, de la sécurité, de l'environnement (contribution à la réduction de l'empreinte carbone notamment), des loisirs. Ainsi la diffusion des technologies TIC dans des secteurs utilisateurs tels que l'électricité et l'énergie, la défense et la sécurité, la santé ou les transports ouvre des perspectives très fortes de création de richesse et d'emplois.

La France a été un acteur majeur des TIC dans la seconde moitié du XXe siècle, en partie grâce à une politique industrielle volontariste (dans les télécommunications et les services informatiques notamment). Elle garde une place forte et des leaders mondiaux, mais plusieurs activités industrielles (électronique grand public, matériel informatique) ont quasiment disparu du territoire national en termes de production et certaines filières d'excellence,

comme l'industrie des télécommunications, sont aujourd'hui gravement menacées (cf. fiche annexe).

Parmi les causes de ces difficultés, les facteurs suivants sont plus spécifiques ou amplifiés pour cette filière :

- les politiques d'achat, tant privées que publiques, des principaux donneurs d'ordre du secteur des télécommunications, se sont principalement fondées, sur une démarche conduite par le facteur prix aux dépens d'une démarche partenariale de moyen terme vis-à-vis de la filière intégrant les dimensions de qualité, de suivi, de maintenance, de pérennité, etc. ;
- le secteur des technologies de l'information a été largement sollicité financièrement, notamment le secteur des télécommunications (cas des licences 3G en Europe, etc.) ; la capacité d'investissement de ces acteurs au bénéfice de la filière s'en est trouvée amoindrie ;
- le secteur des TIC évolue très rapidement tant d'un point de vue technologique que des services associés et les politiques sociales mises en œuvre n'ont pas la réactivité suffisante pour répondre à cette accélération notamment en matière de formation et d'adaptation des emplois et des compétences ;
- la complexité de la réglementation, notamment en matière environnementale, handicape la compétitivité du secteur, d'autant plus que le bon respect de ces réglementations est insuffisamment vérifié dans le cadre des importations.

5. Les industries des matériels de transport

L'industrie des filières de matériels de transport, grandes entreprises, équipementiers et sous-traitants, représente une part significative de l'ensemble industriel et en est un des éléments structurants les plus importants, par exemple par la place qu'elle occupe en matière d'innovation et de recherche et développement. Cette industrie s'inscrit de ce fait dans le panorama général des constats et faiblesses de notre industrie tel que dressé dans ce rapport et qui lui sont applicables avec, naturellement, une plus ou moins grande acuité. A cet égard, certaines de ses caractéristiques peuvent être soulignées :

- **une dimension européenne et internationale très forte** qui tient à ses marchés mondialisés ou en voie de l'être, à sa nature même qui fait de l'espace européen le champ naturel de ses activités et débouchés et aux nombreux partenariats industriels construits à travers le monde, en tout premier lieu en Europe. L'industrie des filières de matériels de transport doit faire face à une concurrence très forte, tant de grands pays émergents que de puissances industrielles installées, qui comporte des éléments importants de distorsion, notamment en matière sociale, de soutiens publics, d'applications des normes, de politiques monétaires,...Ce contexte, marqué en particulier par la concurrence entre « grands blocs », appelle certainement une prise en compte de cette industrie au niveau européen.

- une crise conjoncturelle qui intervient dans un contexte d'évolutions structurelles très profondes et de long terme : la crise financière et économique a particulièrement affecté certains des secteurs qui composent l'industrie des matériels de transports et ses effets se feront également sentir en 2010, notamment dans les filières automobile et aéronautique. Dès avant cette crise, l'industrie des matériels de transport a engagé un ensemble d'évolutions, afin de réduire drastiquement ses coûts (évolutions des structures de filières, implantations industrielles hors de France, achats en pays à bas coûts) et de répondre aux besoins et contraintes des marchés, marqués tout notamment par la forte montée des impératifs environnementaux (réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre, réduction des émissions polluantes, ...) et donc des enjeux majeurs de politiques publiques. Ces évolutions sont loin d'être achevées et nécessitent, pour « transformer les contraintes en opportunités », des efforts considérables de l'ensemble des acteurs, notamment en matière d'innovation et de R&D pour développer et intégrer de nouvelles technologies.

- un enjeu majeur : préserver les compétences et améliorer l'attractivité dans un contexte de mutation. Si l'industrie des matériels de transport a réussi à prendre place aux premiers rangs mondiaux, elle le doit en grande partie aux compétences des hommes et femmes qui y travaillent. Face aux évolutions profondes qui doivent être menées, dans un contexte de très forte concurrence et de crise économique, conforter ces compétences et en développer de nouvelles, anticiper les mutations au sein et hors des filières, constituent un enjeu majeur pour le secteur.

- des atouts qui tiennent notamment à l'innovation et à la R&D, mais aussi aux initiatives récentes prises pour rénover les filières :

- l'industrie des matériels de transport consacre de longue date des moyens importants à la R&D qui la placent à la première place en matière de dépenses de R&D en France ; elle peut s'appuyer sur de grands établissements publics de recherche (ONERA, IFP, INRETS, CEA, INERIS, ...), un tissu dense de laboratoires publics (CNRS, Ecoles d'ingénieurs,...) et elle su mettre en place un ensemble de pôles de compétitivité ;
- l'évolution des filières menée par les grands donneurs d'ordres, principalement sous la contrainte d'une réduction des coûts imposées par les marchés, a conduit à un bouleversement des filières, qui a in fine pesé sur la compétitivité globale, ne permettant pas d'atteindre les gains escomptés. Toutefois, l'automobile et l'aéronautique, avec l'implication forte des grands donneurs d'ordres, sont aujourd'hui engagées dans une action de rénovation des rapports au sein de leurs filières, fondée sur le une vision de long terme, de type « gagnant/gagnant », qui doit permettre de conforter la compétitivité des filières. Ces actions en sont à leur début et doivent être poursuivies, avec une participation active de l'Etat.

II. LES ENJEUX

Une fois dressé le diagnostic, il est nécessaire de mettre en perspective l'enjeu que représente la redynamisation de l'industrie nationale pour la construction de l'avenir économique et social du pays. Les sociétés modernes sont confrontées à des défis nouveaux qui appellent tous une réponse à forte dimension industrielle. Ces défis représentent une opportunité pour l'industrie française à condition qu'elle soit en mesure d'y répondre par sa capacité d'innover et de satisfaire les attentes des consommateurs et des marchés et que l'environnement dans lequel elle évolue facilite, autant que possible, son adaptation à la compétition mondiale.

A – Les défis majeurs auxquels les sociétés sont confrontées aujourd'hui appellent tous une réponse de l'industrie

1. Le défi démographique

La croissance de la population mondiale, liée en particulier à l'allongement de l'espérance de vie, et sa concentration dans le cadre d'une urbanisation accélérée posent à toutes les sociétés des questions essentielles tenant à l'alimentation, la fourniture d'eau potable, la santé, l'organisation des espaces de vie publics et privés adaptés à l'âge et au handicap, la sécurité collective et individuelle, l'éducation et les loisirs.

Dans tous ces domaines, l'industrie est attendue sur deux critères en apparence contradictoires : sa capacité à mettre en œuvre des productions de masse pour répondre aux attentes de plus en plus convergentes de 9 milliards d'individus à l'horizon 2050 et sa capacité à introduire, dans cette offre de masse, les éléments de différenciation et de personnalisation de plus en plus attendus par chaque citoyen-consommateur.

Sur ces besoins essentiels et ces nouveaux marchés, les nouveaux pays industriels (Chine, Inde, Brésil) disposent d'un très vaste marché intérieur qui peut leur permettre de développer des produits et de renforcer ensuite leur présence sur les marchés d'exportation ; d'où la nécessité de développer une forte démarche d'innovation, de se donner les moyens de bien connaître ces marchés et de s'y adapter.

2. Le défi du développement durable

L'augmentation des températures sur la planète due principalement aux émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité humaine risque de provoquer des effets dramatiques sur les sociétés si des mesures importantes de réduction de ces émissions ne sont pas mises en œuvre rapidement.

Les mesures prises en France dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, au niveau européen avec le « paquet climat-énergie » ou au niveau mondial avec le Protocole de Kyoto et ses suites enclenchent un processus de réduction qui engage tous les acteurs économiques, au premier rang desquels l'industrie.

L'industrie peut contribuer à deux niveaux : d'une part en réduisant ses propres émissions, ce qu'elle a déjà assez largement entamé en France, d'autre part et surtout en élaborant des nouveaux produits et de nouvelles solutions.

S'agissant des process industriels, des marchés nouveaux vont s'ouvrir dans les domaines de la conception et de la production (éco-conception et éco-production) : moindre consommation d'énergie et de matières premières, nouveaux matériaux faisant appel à des matières premières renouvelables, moindres déchets, meilleur recyclage, dépollution, capture et stockage du CO₂....

Sur l'élaboration de nouveaux produits, des perspectives sont attendues dans le domaine des véhicules décarbonés, celui des nouveaux modes de propulsion, celui de l'habitat nouvelle génération, celui des énergies renouvelables...

L'enjeu du développement durable doit aussi conduire à repenser certains modes de consommation (par exemple réparer plutôt que remplacer) ou à organiser des réseaux plus performants (smart-grids).

Le « verdissement » des process industriels, des produits de l'industrie et des modes de consommation fera largement appel à la R&D et à l'innovation partenariale et peut fonder une nouvelle croissance, la « croissance verte ». A cet égard, la France, par ses positions fortes dans les industries de la chimie, de l'énergie, de l'électronique et de la mécanique dispose d'un ensemble d'atouts industriels qui peuvent lui permettre de prendre une position de leader européen, voire mondial, dans la réponse au défi du développement durable.

3. Le défi de la mobilité

Entre 1990 et 2008, le nombre de voyageurs par TGV en France est passé de 30 millions par an à 128 millions, le nombre de passagers aériens dans le monde de 1,024 milliard par an à 2,058 milliards par an, la production automobile de 51,6 millions de véhicules par an à 70,5 millions.

Rien ne laisse à penser que la croissance de la demande en la matière va diminuer : accompagner cette croissance nécessite une réponse industrielle tenant compte des nouveaux impératifs environnementaux mais aussi une réponse publique s'agissant de la mise en place des infrastructures nécessaires.

En matière d'industrie des matériels de transport (automobile, ferroviaire, aéronautique et spatial) et d'infrastructures de transport (routes, voies ferrées, aéroports), la France dispose d'acteurs de premier plan sur lesquels elle peut et doit s'appuyer.

4. Le défi du progrès médical

Portée par les avancées considérables de la recherche et de la technologie, la médecine est en train de vivre une révolution : médecine régénératrice, médecine personnalisée, télésanté sont parmi les concepts récents qui vont permettre une prise en charge multifactorielle et globale du malade.

La médecine personnalisée est centrée sur le patient et organisée autour de lui. Elle associe une prescription individualisée grâce à la prise en compte des caractéristiques génétiques et environnementales du patient, à une nouvelle vision de la maladie fondée sur des mécanismes physio-pathologiques et non sur les seuls symptômes. Elle agit sur la réponse thérapeutique globale, mesurée en continu grâce aux biomarqueurs. Elle fait appel à un ensemble d'outils industriels et de services (médicament, dispositifs médicaux, tests diagnostics, imagerie, télésanté...). Le développement de tests prédictifs permet d'agir plus tôt, plus efficacement et donne un nouvel essor à la médecine préventive.

Dans un contexte de vieillissement de la population et d'attentes très fortes des Français vis à vis de la santé, le progrès médical est confronté au poids croissant des dépenses de santé. La mission des industries de santé est d'apporter des solutions nouvelles, à même de maintenir qualité et égalité d'accès aux soins.

La concurrence est vive entre pays, non seulement avec les grands pays des sciences du vivant, comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni et dans une moindre mesure l'Allemagne, qui ont mis en place des programmes de soutien ambitieux, mais aussi avec les nouveaux pays émergents qui investissent massivement en R&D.

Pour répondre au défi du progrès scientifique et technique, les industries de santé doivent s'adapter (process et organisation de la R&D)

Outre la question du bénéfice des retombées en termes de développement industriel et de création d'emplois, se pose celle de l'indépendance sanitaire de la France : protéger les citoyens, répondre aux besoins en cas de pandémie, de maladie émergente, de bioterrorisme, suppose de disposer sur le territoire des professionnels de santé comme des outils de production.

5. Le défi de la société numérique

Le développement exponentiel de la téléphonie mobile, de l'internet et des services numériques a révolutionné les sociétés humaines dans les quinze dernières années. Les communications électroniques sous toutes leurs formes poursuivent leur progression offrant chaque jour de nouveaux services et de nouveaux contenus. L'exploration de nouveaux champs de services comme la télésanté ou la télé-activité, la multiplication des formes de création numérique ouvrent sans cesse de nouvelles perspectives de développement. Autour des services numériques, émerge une société en réseau marquée par un rôle accru, au niveau mondial, de toutes les formes de communautés fondées sur le partage d'information et la coopération.

Pour que les perspectives ouvertes par les TIC se concrétisent, un investissement important en infrastructures de réseau est nécessaire (très haut débit) et la mobilisation de toute une filière associant les industriels des équipements des télécommunications et de l'informatique et de l'électronique grand public, les acteurs des services de télécommunications et ceux des contenus numériques et des services informatiques est nécessaire.

L'utilisation efficace des TIC est un facteur clef d'amélioration de la compétitivité des entreprises et des filières, et donc de croissance et d'emploi : selon l'OCDE, les TIC ont contribué pour 15 à 20% des gains de productivité dans les pays du G8 sur la période 2001-2006.

Si les entreprises françaises sont en pointe dans l'équipement en connexions à haut débit, elles restent en deçà de la moyenne européenne pour le nombre de salariés utilisant régulièrement Internet : 40 % en France contre 42 % dans l'UE-15 et plus de 60 % au Danemark, en Finlande et en Suède.

Les entreprises françaises accusent surtout un retard important dans l'utilisation du numérique pour les relations externes : équipement en Site Internet, partage électronique d'informations avec les fournisseurs et les clients³ et commerce électronique. A titre d'exemple, en 2008, 12 % des entreprises françaises de plus de 10 salariés recouraient au partage électronique d'information contre 16 % en moyenne dans l'UE-15 et 15 % dans l'UE-27. La France se situe notamment derrière l'Italie, l'Espagne, la Belgique, le Danemark, la Suède, la Finlande et l'Autriche (plus de 20 %).

Répondre à ces nouveaux enjeux peut être l'occasion de refonder un nouveau modèle industriel : cela nécessite de la part de l'industrie un effort important en matière de R&D et d'innovation et, de façon plus globale, la création d'un environnement sociétal, économique et social plus favorable à l'industrie.

³ En 2008, 12 % des entreprises de plus de 10 salariés y recouraient en France, contre 16 % en moyenne dans l'UE-15 et 15 % dans l'UE-27. La France se situe notamment derrière l'Italie, l'Espagne, la Belgique, le Danemark, la Suède, la Finlande et l'Autriche (plus de 20 %).

B –La réponse de l'industrie doit se faire en combinant toujours davantage l'innovation, la production et les services

1. Intégrer davantage l'enjeu de l'accélération de l'innovation technologique et celui de l'extension du concept d'innovation

L'innovation est un facteur-clé de la compétitivité. Un effort important doit être engagé pour le renforcement de la capacité de créativité et d'innovation des entreprises.

- *Se fixer pour objectif d'atteindre un effort de R&D comparable à celui des grands pays qui comptent en ce domaine (Allemagne, Suède, Finlande, Etats-Unis, Japon, Corée) et créer les conditions d'un dialogue structuré entre la recherche publique et la recherche privée pour utiliser au mieux le potentiel de chacune*

Ce sujet renvoie aux questions de budgets, d'effectifs, de partenariats (public /privé, grandes /moyennes entreprises). Sur le dialogue entre la recherche publique et la recherche privée, il pourrait être envisagé, chaque fois que nécessaire et pour des durées variables selon les sujets, de mettre en place, sous l'égide des Pouvoirs publics, des lieux d'échanges, de dialogue voire de programmation réunissant les acteurs publics et privés concernés par un projet concret.

- *Etre en capacité d'anticiper, de détecter ou mieux encore d'inventer des innovations de rupture*

Les entreprises industrielles ne se positionnent durablement en leader dans leur secteur que si elles sont en mesure d'anticiper, détecter ou mieux encore inventer des innovations de rupture qui leur permettent de prendre de l'avance sur leurs concurrents.

- *Intégrer l'innovation dans toutes ses dimensions : technologie, management, process, design, marketing*

L'innovation, comme source première de compétitivité, porte désormais, non plus seulement sur l'aspect technologique, mais aussi sur la dimension sociétale (ex. le Velib, l'i-phone, l'efficacité énergétique et environnementale) et la dimension managériale (ex. le succès non démenti des versions successives des normes de management ISO 9000 et 14000, le « juste à temps » et les partenariats donneurs d'ordre-sous-traitants, l'émergence du développement durable et de la responsabilité sociétale dans les stratégies d'entreprises) ; elle porte aussi sur la conception du produit, en particulier le design, la qualité et l'intégration de l'impact environnemental, et les méthodes de mise sur le marché (par exemple promotion de la nouveauté et de la personnalisation des produits en termes d'usages et de services). Dans toutes ces matières, aucun système de recensement et de diffusion des bonnes pratiques n'est véritablement organisé en France alors que c'est le cas dans d'autres pays comme l'Allemagne, la Chine, ou le Japon.

- ***Raccourcir les délais entre la R&D et l'industrialisation***

Cela impose de développer en parallèle l'exploitation des innovations et les conditions de leur mise en œuvre (réglementation, normes de performances et d'interopérabilité, infrastructures et réseaux, coûts d'usage et maintenance, devenir en fin de vie...);

- ***Mettre à profit les TIC pour améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises, notamment dans les PME***

A la base de l'innovation, la révolution numérique affecte aussi bien les outils et le contrôle de la production que les relations clients-fournisseurs, la conception des produits ou la nature même de la production industrielle; or, les PME françaises se caractérisent par une appropriation très insuffisante des technologies numériques.

- ***Favoriser la mise en place dans les entreprises d'un véritable management de l'innovation; organiser un recensement et une diffusion des meilleures pratiques en ce domaine, notamment au sein des PME***
- ***Identifier de nouvelles pistes financières pour favoriser l'innovation dans l'industrie***

2. Satisfaire les attentes des consommateurs et répondre aux interrogations de la société

Dans une économie mondialisée, l'effort à conduire est d'autant plus ambitieux qu'il s'agit non pas de se replier sur ses frontières mais de s'inscrire dans une compétition internationale.

Sur les marchés développés, on observe, tout particulièrement dans le domaine des biens de consommation, une fragmentation des marchés conduisant à la nécessité de personnaliser toujours davantage les produits et les services. Le consommateur aspire à participer au processus de création du produit, prend de plus en plus en compte dans ses choix de consommation sa responsabilité sociale et environnementale et exige, pour ce faire, une transparence accrue de la part des marques et des industriels. Le consommateur appartient aussi de plus en plus souvent à des communautés ou réseaux sociaux virtuels où il échange des avis et des informations. Avec ces changements sociologiques, de nouveaux leviers de compétitivité se font jour. Ils s'appuieront sur le savoir-faire, la qualité, l'attention au process, la transparence, l'intégrité, le développement durable entendu dans une acception très large, le sens, l'interactivité, le juste prix, etc...

- ***Développer au sein des entreprises la connaissance et la compréhension des tendances mondiales, des spécificités des marchés régionaux et des évolutions des attentes des consommateurs***

La capacité culturelle à s'adapter à des demandes multiformes et à anticiper leurs évolutions sont des facteurs-clés de succès et de fidélisation.

- ***Mettre en perspective les progrès attendus en matière de services et d'usages***

Afin de susciter une part de « rêve » chez les consommateurs et en mettant à profit toutes les ressources des démarches de design industriel.

- ***Répondre de façon transparente aux questions de la société***

Les rapports entre l'industrie et la société ont beaucoup évolué : la société se montre beaucoup plus vigilante sur les impacts sanitaires, sécuritaires et environnementaux, et sur l'éthique de la production. Le débat principe de précaution vs innovation est ouvert sur de nombreuses thématiques notamment les nano et biotechnologies : répondre clairement aux interrogations de la société est un enjeu en soi.

- ***Prendre en compte les enjeux sanitaires, sécuritaires et environnementaux***

Cela doit se faire au bon moment sans créer un handicap de compétitivité ; quid si les concurrents ne les intègrent pas dans les mêmes conditions ? Il faut aussi trouver les moyens de susciter l'adhésion des consommateurs pour des produits peut-être plus chers mais intégrant ces enjeux.

- ***Identifier de nouvelles pistes pour encourager les entreprises à investir davantage dans l'éco-conception et l'éco-production***

3. Structurer des écosystèmes plus solidaires dans le cadre d'une politique de filières

L'idée d'une économie fondée sur l'amont et l'aval de la production apparaît désormais comme un non-sens : la R&D est aussi délocalisable, les services le sont aussi (voir l'essor des services informatiques en Inde, la délocalisation des call-centers...), la finance est extrêmement volatile (voir l'effondrement de l'Islande) ; l'idée d'une « sanctuarisation » possible de certains domaines de l'activité économique est mise à mal. L'imbrication des produits et équipements industriels et des services associés de mise en œuvre, d'installation, d'exploitation et de maintenance, font que désormais c'est souvent une fonction, voire un service, assurés dans le temps, qui sont vendus, plus qu'un objet manufacturé.

Dans ces conditions, la dichotomie produits-services sur laquelle on a cru pouvoir fonder une forme de « spécialisation internationale » perd beaucoup de son sens ; Une industrie performante a besoin de services compétitifs et innovants. Les services à la personne ne

peuvent exister que si l'industrie, et le commerce extérieur qu'elle permet (avec son effet sur le pouvoir d'achat), est suffisamment développée.

Un exemple frappant à cet égard est fourni par les industries de TIC marquées par un processus de convergence accéléré engageant les industries, les réseaux, les services et les contenus.

Une économie industrielle moderne doit reposer sur un triptyque innovation-production-services organisé autour de filières multipartenaires pertinentes qui se mettent au service de projets communs.

- *Travailler à l'identification des filières les plus porteuses pour asseoir au besoin une spécialisation industrielle plus performante*
- *Favoriser de façon générale, en matière de projets industriels ou de R&D, le raisonnement en filières, en écosystème, en projet industriel multi-partenarial au niveau international, national ou territorial*
- *Structurer dans ce cadre une démarche de montée en gamme de la production française*

Lorsque c'est nécessaire et développer une démarche qualité systématique intégrant la problématique du design, le marketing de l'innovation, la stratégie de performance.

- *Mettre en place les enceintes de dialogue nécessaires pour permettre la définition de visions stratégiques partagées entre tous les partenaires d'une même filière et la mise en place d'actions partenariales visant le bénéfice collectif*

C –Un environnement plus favorable à la compétitivité de l'industrie française doit être mis en place

Si l'action de l'industrie elle-même en termes d'innovation, de structuration de filières ou d'adaptation à la demande est déterminante pour la compétitivité, une action appuyée sur les facteurs d'environnement peut et doit aussi contribuer à son amélioration.

- *Assurer une meilleure stabilité de l'environnement réglementaire des entreprises, une visibilité sur les évolutions prévisibles de cet environnement et leur donner des délais d'adaptation suffisants ; repérer et mettre en place tous les mécanismes de simplification administrative possibles*

Objectif en terme de ‘better regulation’ (mieux légiférer) qui vise à établir des études d’impact systématiques, mais aussi à estimer le coût cumulé des réglementations pesant sur un secteur ou une activité afin de donner, aux acteurs économiques concernés par ces réglementations et ces législations, une visibilité à long terme (point particulièrement important pour le secteur des biens intermédiaires), veiller aussi au calendrier de mise en œuvre des réglementations qui doit être étudié de façon à tenir compte de la concurrence internationale pour éviter la perte d’une part substantielle des compétences et des acteurs dans certains domaines ; développer si possible l’approche d’autocontrôle et de certification pour mieux responsabiliser les professionnels.

- ***Inscrire les évolutions du coût du travail en France dans une perspective de compétitivité***
- ***Identifier les mesures les plus favorables au renforcement du tissu d’ETI en France par exemple par la fiscalité ou l’amélioration des règles de transmission***
- ***Améliorer les systèmes de formation, en particulier dans l’enseignement technique, pour mieux répondre simultanément aux attentes des salariés et aux besoins de l’industrie***

Rendre plus attractive l’offre de formation initiale et continue et l’adapter aux besoins des entreprises par un recours plus important à l’apprentissage, une action renforcée pour l’actualisation des compétences afin de garantir l’employabilité tout au long de la vie et permettre une plus grande sécurisation des parcours professionnels. Les outils d’accompagnement des mutations, de conseil et d’orientation professionnelle doivent être rendus plus efficaces et intégrer plus fortement des logiques territoriales et de bassins d’emplois.

- ***Engager des campagnes publiques pour améliorer l’image de l’industrie et renforcer son attractivité auprès des jeunes***
- ***Renforcer la présence de la France et de ses industries sur les chantiers internationaux des standards et de normalisation, en encourageant et facilitant la participation des entreprises à ces travaux par tous les moyens possibles, y compris financiers***
- ***Evaluer les dispositifs d’aides publiques à l’industrie existants pour s’assurer qu’ils s’inscrivent pleinement dans la stratégie nationale pour l’industrie et les adapter en tant que de besoin ; rendre les modalités d’accès à ces dispositifs plus simples, par exemple par la mise en place d’un guichet unique***
- ***Amplifier les actions de soutien aux entreprises à l’export***

Pour une meilleure adéquation des productions avec la demande mondiale par l'intelligence économique et une promotion soutenue du « made in France »...

- *Assurer une défense plus efficace de la propriété industrielle et une lutte renforcée contre la contrefaçon*
- *Encourager les relocalisations par la valorisation des atouts « France » et par l'identification et la mise en œuvre d'actions incitatives nouvelles*

En mettant l'accent sur les centres de décision, dont le positionnement territorial revêt une importance stratégique, et les unités de production porteuses d'emplois.

En mettant en parallèle le coût global des délocalisations : temps passé, contrôles de qualité accrus, déplacements et transports, gestion des stocks, émissions de CO², etc...

D – La mobilisation et l'engagement de tous les acteurs autour de l'objectif de la reconquête industrielle doivent être recherchés

Le renouveau industriel de la France passe par l'adhésion au projet et la mobilisation de tous les partenaires socio-économiques, des Pouvoirs publics et des territoires. Les Etats généraux de l'industrie marquent une première étape de cet engagement et de cette mobilisation sur laquelle il faudra capitaliser dans le cadre de travaux d'approfondissement sur des chantiers à définir comme par exemple:

- la promotion des mécanismes divers de participation des salariés à la vie et à la définition de la stratégie des entreprises ;
- la structuration des filières et, dans ce cadre, l'amélioration des relations donneurs d'ordre sous-traitants, le renforcement de la R&D partenariale entre grands groupes, PME et laboratoires publics...
- l'adaptation de la formation initiale et continue aux nouveaux métiers et aux problématiques des reconversions et de la préservation de l'employabilité...

Ces travaux devront s'articuler avec les travaux sectoriels déjà menés par exemple sur l'automobile.

Dans ce cadre de cette mobilisation, l'engagement de l'Etat dans la dynamique industrielle doit être réaffirmé. Construire une politique pour l'industrie, c'est d'abord construire une politique globale de développement de l'offre française. Cela suppose que l'ensemble des politiques publiques soient ordonnées dans le cadre d'une « stratégie-pays » avec une vision, un cadre d'action et des moyens s'inscrivant dans la longue durée. Quelques premières étapes dans le déploiement de cette stratégie pourraient être :

- d'afficher l'objectif de retrouver une dynamique positive de l'emploi industriel et de reconquérir à une échéance donnée les parts de marchés perdues par l'industrie depuis une dizaine d'années par rapport aux autres pays de la zone euro ;
- de faire de l'innovation sous toutes ses formes une priorité nationale (en mettant en œuvre les moyens nécessaires) ;
- de contribuer à l'identification des filières stratégiques pour l'avenir et de quelques grands projets pouvant être portés par ces filières ;
- de catalyser tous les partenariats structurants : entre pôles, au niveau européen, en collaboration bilatérale (France-Allemagne notamment) ou multilatérale ;
- d'agir au niveau européen pour la mise en place d'une politique européenne de l'emploi et de l'industrie mettant l'accent sur la pérennité et le développement de l'emploi et de l'appareil productif en Europe.